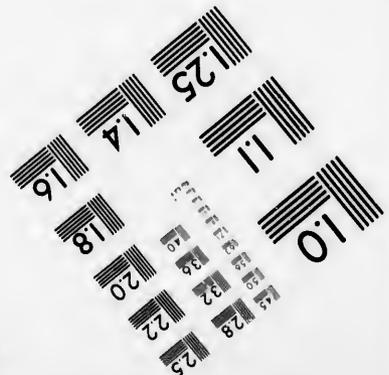
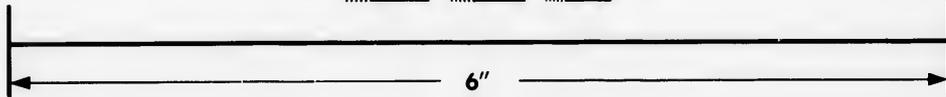
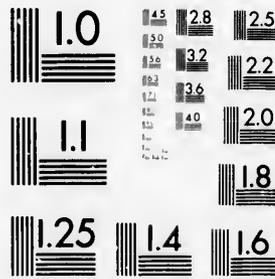


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N. Y. 14580
(716) 872-4503

Ca

45
28
32
25
22
20
8

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**

10



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

1980

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

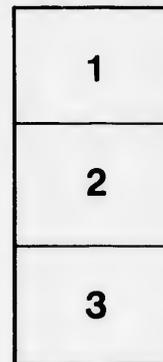
Bibliothèque nationale du Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

aills
du
ndifier
une
nage

rata
o

elure,
à

P922.41

P 588g



P 922. 41
P 588 gI.—*Le Fondateur de la Présentation (Ogdensburg) : L'abbé Picquet.*

(1734-1760)

Par M. L'ABBÉ AUGUSTE GOSSELIN, LL.D.

(Lu le 23 mai 1891)

Parmi tant d'ecclésiastiques qui, sous la domination française au Canada, surent allier à un grand zèle pour la gloire de Dieu et les travaux de leur ministère un dévouement sans bornes pour le bien de la patrie, je n'en connais pas qui aient montré plus d'attachement au service du roi et de la France que le digne sulpicien dont le nom est en tête de cette notice. L'abbé Picquet était vraiment de la race des Fénelon, des Vignal, des d'Urfé, des Dollier de Casson, des Belmont. Sa devise, durant toute sa carrière, semble avoir été : Tout pour Dieu et la patrie ! "Il aurait souhaité, disait-il dans une de ses lettres, pouvoir étendre l'empire de Jésus-Christ et du roi, ses bons maîtres, jusqu'aux extrémités du monde."¹ "Je serai trop heureux, écrivait-il encore, si mes petits travaux peuvent contribuer en quelque chose au bien de la religion et du service du roi. Ce sont là toutes mes vues et mes désirs, et les sentiments dans lesquels je veux vivre et mourir."²

Tous les gouverneurs qui se succédèrent de son temps au Canada rendirent hommage à son dévouement et à son mérite. "Cet ecclésiastique est parfaitement désintéressé, écrivait un jour M. de la Galissonnière au ministre ; et il emploie une partie de son revenu pour l'exécution de son projet (la fondation de la Présentation)."³ Et M. Duquesne : "Il a servi la religion et l'État, disait-il, avec un succès incroyable, pendant près de trente années ; et il s'est acquis une grande réputation par les beaux établissements qu'il a formés pour le roi, au Canada."⁴ MM. de la Jonquière et Vaudreuil faisaient de la même manière l'éloge de cet homme de bien.

La grande œuvre, l'œuvre par excellence de M. Picquet, ce fut d'assurer à la France le concours des nations sauvages, dans la lutte de notre ancienne mère patrie contre l'Angleterre pour la possession de l'Amérique du Nord, le concours, surtout, ou du moins la neutralité des Iroquois, qui, malheureusement, s'étaient toujours montrés si hostiles au Canada. On comprend l'importance de cette œuvre pour la France, dans les vingt-cinq dernières années surtout qui précédèrent le dénouement fatal, sur les plaines d'Abraham, de ce grand drame où tant d'intérêts majeurs étaient en jeu. M. Picquet réussit au delà de toute espérance.

¹ Lettre du 2 février 1752, citée par M. Parkman, dans *Montcalm and Wolfe*, tome II, page 417.

² Lettre inédite à M. de la Galissonnière, 4 août 1749. Archives de l'archevêché de Québec.

³ Lettre inédite à M. Rouillé, 18 octobre 1747. Archives de l'archevêché de Québec.

⁴ *Lettres édifiantes*, 1783, tome xxvi, page 55.

70811

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-JACQUES

Il avait un talent incroyable pour attirer les sauvages, pour les mettre sous sa main, pour les dominer, pour les civiliser. A part les Agniers, dont il avait fait son deuil, et qui, suivant son expression, "n'étaient plus regardés que comme des Anglais," il gagna toutes les nations iroquoises à la cause de la France, sans compter les autres peuples sauvages, dont il sut conserver et maintenir l'amitié. La victoire de la Monongahéla, qui a rendu immortel le nom de M. de Beaujeu, fut due en grande partie au concours des sauvages. Au siège du fort William-Henry, M. de Montcalm avait sous ses ordres près de mille sauvages, appartenant à quarante et une tribus différentes.¹

Cet illustre général appelait M. Picquet "le patriarche des Cinq-Nations." L'intendant Hocquart lui avait donné le titre d'"apôtre des Iroquois." M. Duquesne, parlant de l'abbé Picquet, disait "qu'à lui seul il valait plus que dix régiments"² pour la cause de la France. Les Anglais eux-mêmes, qui le prenaient pour un jésuite, reconnaissaient et redoutaient sa force et sa puissance d'action sur les sauvages: "Le jésuite de l'ouest, disaient-ils, a détaché de nous toutes les Nations, et les a mises dans les intérêts des Français."³

C'est surtout par la fondation de la mission et du fort de la Présentation que M. Picquet réussit à détacher les Iroquois de la cause de l'Angleterre, et à les attacher à la France. La Présentation était destinée à neutraliser autant que possible les effets désastreux causés au commerce des Français avec les sauvages par l'établissement du fort Oswégo sur les bords du lac Érié: Oswégo, ce point noir, présage de la tempête qui allait éclater, et balayer les Français non seulement de la région des grands lacs, mais des vallées du Saint-Laurent, de l'Ohio et du Mississipi.

Avant de parler du fort de la Présentation, disons un mot de l'origine de M. Picquet, et de ses premiers travaux au Canada.

François Picquet⁴ naquit à Bourg en Bresse, province de Bourgogne, diocèse de Lyon, le 6 décembre 1708, l'année même que mourut à Québec M^r de Laval, le premier évêque du Canada. Il était le compatriote et l'ami du célèbre astronome Lalande,⁵ avec lequel, de retour de ses missions, il aimait à s'entretenir de ce qu'il avait fait pour le service de la France, de l'autre côté des mers, de l'espoir qu'il avait longtemps gardé de voir les Français se maintenir en Amérique, et de la perte irréparable qu'avait faite la France en perdant le Canada.⁶

Il reçut dès l'enfance une éducation soignée, et fit de fortes études. Les lettres et les mémoires qu'il a laissés témoignent de la culture de son esprit et de ses connaissances pratiques.

Naturellement gai, aimant le plaisir, il était aussi doué d'une grande piété, et manifesta de bonne heure sa vocation à l'état ecclésiastique. On assure qu'à 17 ans il prêchait déjà

¹ *Montcalm and Wolfe*, tome 1, page 485.

² *The Conspiracy of Pontiac*, tome 1, page 56.

³ *Lettres édifiantes*, page 50.

⁴ Il signait *Picquet*, et non pas *Piquet*, comme écrit M. Parkman. Voir le *Registre de la Présentation*, conservé aux archives paroissiales d'Oka.

⁵ On montre à Bourg en Bresse, à l'église de Brou, un cadran solaire fait par Lalande, souvenir du grand astronome à sa ville natale.

⁶ C'est d'après ses conversations avec l'abbé Picquet et ses souvenirs personnels, que Lalande écrivit plus tard la notice biographique de son ami, insérée dans les *Lettres édifiantes et curieuses*, et citée souvent dans cette étude.

BIBLIOTHÈQUE
MUSEUM OF THE
MONTREAL MUSEUM

dans les églises de sa ville natale. A 20 ans, il obtint de l'autorité ecclésiastique la permission de prêcher dans toutes les paroisses de la Bresse et de la Franche-Comté.¹

Il fit sa théologie à Paris, et entra dans la société de Saint-Sulpice. Ses supérieurs, connaissant ses dispositions heureuses et précoces pour la vie de missionnaire, lui proposèrent de l'envoyer au Canada ; il accepta avec joie. Il fut ordonné le 10 avril 1734, et partit, presque aussitôt pour l'Amérique. Il arriva au Canada le 6 juillet, et fut accueilli avec bienveillance par ses confrères de Saint-Sulpice à Montréal. Il avait 25 ans.

Montréal, à cette époque, n'était pas encore, tant s'en faut, cette immense et magnifique ville commerciale que nous admirons. C'était un long et étroit assemblage de maisons en bois ou en pierre, à un seul ou deux étages ; au-dessus de ces maisons s'élevaient les tours du séminaire, les clochers de trois églises, les murs de quatre convents, avec les arbres de leurs vastes jardins. On apercevait de loin, à l'extrémité est de la ville, un haut rempart en terre, couronné par une redoute sur laquelle étaient montés quelques canons. Toute la ville était entourée d'un fossé profond, et d'un mur en pierre avec bastions, capable de la protéger contre les attaques des sauvages, mais nullement de résister à la mitraille.

“ Cette ville, dit un écrivain de l'époque, n'a proprement que deux grandes rues longues. La maison des sulpiciens et celle des jésuites occupent chacune un très grand terrain. Il y a aussi le couvent des récollets, celui des hospitalières, et celui des sœurs de la Congrégation.”²

La population de Montréal était de 4,210 âmes, en 1739, et de 8,312 en 1760.³

Voici ce que Knox écrivait dans son journal, sur le compte des habitants de Montréal :

“ Ils sont vifs et enjonnés, dit-il, et beaucoup plus recherchés dans leur toilette et leurs parures, que ceux de Québec ; il semble exister une certaine émulation à ce sujet entre les habitants des deux villes. A voir le grand nombre de robes de soie, d'habits brodés, de têtes poudrées de tout âge et des deux sexes, que l'on rencontre dans la rue, du matin au soir, un étranger serait porté à croire que Montréal n'est habité que par des gens de grandes et indépendantes fortunes.”⁴

Quant aux mœurs du Canada, en général, à cette époque, voici ce qu'écrivait en 1730 la sœur Duplessis ; on sait que cette religieuse n'était nullement portée à l'exagération ; il suffit d'ailleurs de parcourir les documents de l'époque, les documents épiscopaux, en particulier, pour s'assurer de l'exactitude de sa description :

“ Nous sommes, dit-elle, dans un pays qui devient plus dur que jamais ; nous n'y voyons rien qui puisse plaire ; on n'y parle que de misère, de mauvaise foi, de calomnies, de procès, de divisions. Tout le monde se plaint, et personne ne remédie à rien. Je crois que Dieu châtie cette colonie pour les criminels qui s'y commettent, et les bons souffrent avec les méchants, les uns pour s'épurer, les autres pour faire pénitence.”

Elle ajoutait, en 1733 :

“ Nous sommes dans un siècle où je crains tout, car la corruption est à son comble ; nous

¹ *Lettres éliantes*, p. 3.

² *Mémoires sur les affaires du Canada de 1749 à 1760*.

³ Note de M. l'abbé P. Rousseau, du séminaire de Saint-Sulpice, à l'antour.

⁴ *Knox's Historical Journal*, t. II, p. 455.

voyons des choses pitoyables ; on nous en mande de semblables. . . La charité est refroidie, et il reste bien peu de foi dans le monde.”¹

Le clergé du Canada avait évidemment beaucoup à faire ; mais il fut à la hauteur de sa tâche. L'auteur, déjà cité, des *Mémoires sur les Affaires du Canada* ne rend justice ni à M^{re} de Pontbriand, ni aux jésuites, ni aux récollets, ni aux sulpiciens de l'époque ; il n'y a que le séminaire et le curé de Québec, M. Resche, qu'il traite avec bienveillance. Voici ce qu'il dit des sulpiciens :

“Le séminaire de Saint-Sulpice, haut et puissant, se regardait comme le souverain et l'arbitre du pays ; on ne pouvait ni agir, ni rien faire à Montréal que conformément à leurs idées ; censeurs du public, ils forçaient les particuliers à leur ouvrir leurs maisons, pour y voir ce qu'ils y faisaient ; la nomination des curés de l'île qu'ils avaient leur rendait leurs vassaux soumis, avec lesquels ils agissaient en maîtres. Les généraux tremblaient sous eux, redoutant leur crédit en France, dont ils faisaient usage dans les occasions.”

De ce passage, en dépit du mauvais esprit qui l'anime, il résulte clairement que les sulpiciens avaient beaucoup de zèle et d'autorité, et qu'ils jouissaient à Montréal d'une grande influence ; ce ne pouvait être qu'au bénéfice des bonnes mœurs et pour le bien de la colonie.

Ils avaient la charge non seulement de la ville, mais de toute l'île de Montréal ; leur ministère était actif, laborieux.

Lorsque l'abbé Picquet arriva au Canada, en 1734, le vénérable M. de Belmont n'était plus. Il était mort le 22 mai 1732, à l'âge de 87 ans, et avait été remplacé comme supérieur du séminaire de Montréal par M. Normant de Féradon. “M. de Belmont gouverna pendant plus de trente ans, dit M. de Latour, avec un zèle et une sagesse qui le firent estimer de tout le monde.”²

M. Picquet demeura cinq ans à Montréal, travaillant en commun avec ses confrères du séminaire à la desserte de la ville et des paroisses environnantes ; puis en 1739 il fut envoyé par ses supérieurs à une mission plus en rapport avec ses goûts et les heureuses dispositions que la Providence lui avait départies.

Il y avait au sud de Montréal, de l'autre côté du fleuve, une magnifique mission de sauvages domiciliés et sédentaires : la mission de Caughnawaga. On y compta jusqu'à trois cents guerriers iroquois. Elle était sous la direction des pères jésuites. Il y avait un fort, une église, et un magasin où les sauvages pouvaient se procurer tous les objets dont ils avaient besoin, sans être obligés d'aller à Montréal. Les missionnaires tenaient en effet à ce que leurs néophytes allassent le moins souvent possible à la ville, où ils avaient trop facilement l'occasion de se procurer de l'eau-de-vie, ce poison funeste qui leur était si dommageable. On fit beaucoup de bruit, dans le temps, au sujet de ce magasin, que tenaient les demoiselles Desaulniers, sous prétexte qu'elles faisaient un commerce de contrebande avec les Hollandais d'Albany, auxquels, disait-on, elles revendaient le castor qu'elles traitaient avec les sauvages.³ Les choses allèrent si loin que M. de la Jonquière, gouverneur du Canada, érut

¹ *Lettres de la R. M. Marie-André Regnard Duplessis de Sainte-Hélène*, publiées par M. l'abbé Verreau dans la *Revue canadienne*, t. xii.

² *Mémoires sur la vie de M. de Laval*.

³ *Montcalm and Wolfe.—Mémoires sur les Affaires du Canada*.

devoir faire fermer ce magasin et passer en France les demoiselles Desaulniers, ainsi que le P. Tournois, qui était alors directeur de la mission.¹

De l'autre côté de Montréal, au Sault-au-Récollet, se trouvait une autre mission de sauvages sédentaires; il y avait en 1716, cent cinquante guerriers iroquois, algonquins et hurons. Cette mission, commencée en 1696,² appartenait aux sulpiciens. Le séminaire de Montréal y avait fait construire une belle église en pierre.³

En 1714, les sulpiciens demandèrent à la cour de France, par l'entremise de M. L'Echassier, supérieur de Paris, que la mission fût transportée au lac des Deux-Montagnes; et il fut convenu, en effet, "qu'il était nécessaire pour le bien de l'île de Montréal, et la mettre à couvert des insultes des autres sauvages, en cas de guerre, de placer cette mission à l'endroit demandé."⁴

Le gouverneur, M. de Vaudreuil, et l'intendant Begon signèrent le 17 octobre 1717, en faveur des sulpiciens, l'acte de concession du terrain du lac des Deux-Montagnes; cette concession fut confirmée par le roi le 27 avril 1718, et enregistrée au Conseil supérieur de Québec le 2 octobre 1719.

La mission du Sault-au-Récollet fut close en 1721, et transférée alors au lac des Deux-Montagnes. Les sulpiciens se hâtèrent d'y organiser tout ce qui était nécessaire pour l'installation de leurs néophytes. On y construisit un fort et une église en pierre.⁵

C'est à cette mission du lac des Deux-Montagnes que M. Picquet fut envoyé en 1739. Il y resta dix ans.

Ceux qui ont visité le lac des Deux-Montagnes n'ont pu s'empêcher d'admirer cet endroit enchanteur, cette belle nappe d'eau, sillonnée par les vaisseaux qui descendent ou remontent l'Ottawa, ce superbe établissement d'Oka,⁶ gracieusement assis au pied de collines verdoyantes, et derrière ces collines⁷ les deux montagnes, bien garnies de bois sains et touffus, qui ont donné leur nom au lac et à toute la contrée avoisinante: sur le sommet d'une de ces montagnes, se dessine un petit groupe d'ermitages, dont l'éclatante blancheur rayonne sur la sombre verdure de la forêt; le touriste, en les apercevant de loin, se rappelle involontairement le célèbre pèlerinage de la *Madonna del Sasso*, à la tête du lac Majeur:

¹ M. Duquesne, successeur de M. de la Jonquière, écrivit plus tard au ministre pour lui demander de renvoyer à la mission du Sault-Saint-Louis le P. Tournois qui l'avait si bien dirigée. (*Rapport sur les archives du Canada*, 1887, p. clxv.)

² Note de M. l'abbé Cnoq, prêtre de Saint-Sulpice, et membre de la Société royale, à l'auteur.

³ "Il y possède encore un domaine." (Ibid.).

⁴ Arrêt du Conseil de marine sur le changement proposé pour la mission du Sault-au-Récollet, 31 mars 1716, Archives de l'archevêché de Québec.

⁵ Le fort était sur la pointe qui s'avance dans le lac, à l'endroit où s'élève la maison des messieurs de Saint-Sulpice; une partie des murs a été conservée dans la construction de cette maison. Il était de forme quadrangulaire, et renfermait une partie de ce qui est aujourd'hui le jardin. Une nouvelle église a remplacé l'ancienne qui est devenue la proie des flammes, en 1877: elle est de style roman.

⁶ Le nom d'Oka a été donné à la mission du lac par M. l'abbé Mercier, lorsqu'il en était le directeur, en 1867, Oka est un mot sauvage, qui veut dire poisson doré.

⁷ Ces collines, formées de sable aride, et minées sourdement par l'action de l'eau qui descend des montagnes, menaçaient, il y a quelques années, de se désagréger, et le sable envahissait déjà le village, lorsque M. l'abbé Lafebvre, le curé actuel d'Oka, proposa à ses confrères de Saint-Sulpice un moyen d'arrêter le fléau. Le séminaire de Montréal souscrivit généreusement à sa proposition. Dans l'espace de quelques semaines, plus de cinquante mille arbres, pins, cèdres et épinettes, furent plantés sur ces coteaux sablonneux; puis, entre les rangées d'arbres bien alignées, on sema à profusion de la graine de mil et de trèfle. Le sol, désormais protégé contre le vent et consolidé par les racines des arbres, se couvrit bientôt d'un gazon vigoureux. Les collines autrefois dénudées sont maintenant revêtues d'une riche verdure; et tout danger de désagrégation a disparu. Jamais l'ancien adage ne s'est mieux vérifié: *Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.*

ce sont les chapelles du Calvaire,¹ qui doivent leur existence à M. Picquet ; témoins vivants de sa foi, de sa religion, de sa piété, elles perpétuent le souvenir de son nom et proclament bien haut son zèle éclairé pour la civilisation des sauvages.

Pour le but que l'on voulait atteindre, former une mission de sauvages sédentaires, et y attirer le plus de sauvages possible, afin de les christianiser, on ne pouvait choisir un lieu plus favorable que le lac des Deux-Montagnes, car il se trouve précisément sur le chemin que suivaient les Algonquins, les Nipissings et les Hurons lorsqu'ils descendaient pour la traite à Montréal ou à Québec. M. Picquet les guettait au passage, les attirait à lui, les engageait à rester plusieurs semaines à la mission, et leur enseignait les vérités de la religion. Il ne se passait pas d'année qu'il n'en baptisât trente ou quarante.

Il s'efforçait aussi de les faire renoncer à leur vie errante et vagabonde. Il réussit à en fixer un grand nombre, et leur apprit à cultiver la terre.

Il attira aussi beaucoup d'Iroquois ; de sorte qu'il eut bientôt à Oka quatre petits villages de sauvages différents. Il fit entourer ces villages de fortes palissades de cèdre, qu'il flanqua de redoutes ; sous la protection du fort de la mission, les néophytes de M. Picquet purent se livrer à la culture de leurs terres sans avoir à craindre les attaques de leurs ennemis.

“ On ne saurait dire, écrit l'abbé Cuoq, tout le bien qu'il fit au lac des Deux-Montagnes durant les dix années qu'il y fut missionnaire. Il électrisait les sauvages par sa parole de feu, par sa verve poétique, et l'on chante encore les cantiques qu'il a composés.”

Par les sauvages qui fréquentaient la mission du lac des Deux-Montagnes, M. Picquet était au courant de tout ce qui se passait même dans les endroits les plus reculés de la colonie. “ Il fut des premiers, dit Lalande, à prévoir la guerre qui s'alluma entre les Anglais et les Français vers 1742. . . . Ses sauvages faisaient tous les détachements qu'il leur demandait. Ils étaient continuellement sur les frontières pour épier tous les mouvements des ennemis.” M. Picquet connaissait ainsi les agissements des Anglais, et en prévenait le gouverneur, qui se tenait alors sur ses gardes.

La prise de Louisbourg en 1745 jeta la consternation dans le Canada. On craignait beaucoup que les Anglais, profitant de leur victoire, ne se rendissent jusqu'à Québec. On craignait surtout que les sauvages, se rangeant comme d'habitude du côté du plus fort, ne se tournassent contre la France et ne fissent quelque mauvais coup. “ M. Picquet, dit Lalande, répondit de cette partie.” Il sut nous garder l'amitié des sauvages, même des Iroquois.

La guerre, cependant, continuait entre l'Angleterre et la France. La flotte du duc d'Anville, destinée à reprendre Louisbourg, avait été détruite. M. de la Jonquière, nommé gouverneur du Canada, venait d'être fait prisonnier par les Anglais ; et M. de la Galissonnière était nommé, à sa place, administrateur de la colonie.

Dans l'été de 1747, M. Picquet descendit à Québec avec soixante guerriers iroquois. Il voulait les mettre en rapport avec le nouveau gouverneur, M. de la Galissonnière, croyant sans doute que rien n'était plus propre à attacher ces sauvages à la France, que de leur faire

¹ Il y en a sept, mais on ne voit de loin que les trois dernières : les quatre autres sont perdues dans la forêt le long du chemin qui conduit au sommet de la montagne. Ce sont de petits ermitages de forme quadrangulaire, en maçonnerie blanchie à la chaux. M. Picquet avait fait faire en Europe sept tableaux représentant autant de scènes de la Passion, et en avait placé un dans chacune de ces chapelles. Mais comme ces toiles, d'un grand prix, se détérioraient, on les a transportées dans l'église du village et remplacées par d'autres peintures non moins propres à exciter la piété populaire. Tous les ans, durant la saison de l'été, mais surtout le jour de l'Exaltation de la sainte Croix, des milliers de personnes font le pèlerinage du Calvaire, au lac des Deux-Montagnes : il y a pour ce pèlerinage une indulgence plénière que M. Picquet lui-même obtint du souverain pontife.

connaître cet homme distingué, ce savant remarquable, ce militaire intrépide qu'elle nous avait envoyé. Sa démarche fut couronnée d'un grand succès. Les Iroquois furent enchantés de l'accueil qui leur fut fait à Québec; ils jurèrent fidélité à la France; et lorsque plus tard ils retournèrent dans leur pays ils nous recrutèrent bon nombre d'alliés.

A Québec, M. Picquet ne s'appliqua pas seulement à faire de ces Iroquois des amis dévoués à la France, il travailla aussi à en faire de bons chrétiens, et employa à les évangéliser tout le temps qu'il demeura avec eux. Mais laissons parler ici MM. de la Galissonnière et Hocquart; leur lettre au ministre de la marine ne fait pas moins leur éloge que celui de l'abbé Picquet :

“ Il est à propos, monseigneur, que vous soyez informé que, pendant le long séjour que les députés des Cinq-Nations ont fait à Québec, M. l'abbé Picquet, missionnaire du lac des Deux-Montagnes, a profité des dispositions où il les a trouvés d'embrasser le christianisme, en leur faisant régulièrement, et chaque jour, dans la chapelle Saint-Roch, des instructions publiques, suivies d'une prière, à la portée de cette espèce de catéchumènes. Il y a lieu d'être surpris d'une pareille assiduité de la part de ces sauvages; quoiqu'ils soient capables d'une grande dissimulation, quelques-uns donnent lieu de croire qu'il y aurait de la sincérité dans leur conduite. Vous verrez par leurs paroles jointes à notre journal, qu'elle paraît soutenue; l'avenir nous le fera connaître encore mieux.

“ Le sieur Picquet prépare l'ouvrage depuis longtemps avec beaucoup d'adresse et de zèle. Il a dans le village des Cinq-Nations quelques-uns des sauvages du lac, des plus sages, et qui lui sont affidés, dont il se sert pour gagner les autres. Nous l'avons encouragé à suivre ce qu'il a commencé, et il se flatte du succès.

“ Cet ecclésiastique est parfaitement désintéressé, et emploie une partie de son revenu pour l'exécution de son projet. C'est de nous-mêmes que nous vous proposons, monseigneur, de demander pour lui à Sa Majesté une pension sur les bénéfices de 6 à 800 livres; il n'en peut faire qu'un bon usage et que pour une fin très convenable.”¹

Il est évident que l'abbé Picquet, durant son séjour à Québec, avait fait une excellente impression à M. de la Galissonnière. De son côté, le gouverneur avait dû laisser dans l'esprit du digne sulpicien une haute idée de ses talents et de ses capacités administratives.

En arrivant au Canada, M. de la Galissonnière vit tout de suite le côté faible de la colonie. La France prétendait, et avec raison, à la possession de tout le territoire américain qu'elle avait découvert. Était-ce en vain que les Champlain, les Nicolet, les Joliet et les Marquette, les Cavelier de La Salle, et tout récemment (1743) les Varennes de la Vérandrye avaient parcouru ce vaste territoire, au prix de fatigues et de dangers incroyables, avec une ardeur et une intrépidité qui nous étonnent, et qui n'excitent pas moins l'admiration de leurs contemporains que, de nos jours, les courses de Stanley et de Livingstone à travers l'Afrique n'ont excité la nôtre?

La France prétendait avoir droit à tout le territoire qui s'étendait depuis les Alléghany jusqu'aux montagnes Rocheuses. Oui; mais elle avait oublié de prendre efficacement possession de ce vaste domaine. Quels établissements avait-elle, par exemple, dans la grande vallée de l'Ohio ou Belle-Rivière?

¹ Lettre inédite de MM. de la Galissonnière et Hocquart au ministre, 18 octobre 1747. Archives de l'archevêché de Québec.

Et voilà que les Anglais, qui avaient laissé nos hardis découvreurs arpenter les régions de l'ouest, et étaient restés tranquillement sur les bords de l'Atlantique, commençaient à sortir de leur étroite demeure, et à déverser le trop plein de leur population de l'autre côté de la chaîne des Alléghany !

M. de la Galissonnière aurait voulu que la France envoyât immédiatement des colons en grand nombre, au moins une dizaine de mille, dans la vallée de l'Ohio, et que l'on se hâtât d'y construire quelques forts, comme on fut obligé de le faire quelques années plus tard sous le coup de la grande nécessité.

En attendant, il fit ce qu'il put par lui-même, et chargea M. Céloron de Blainville,¹ à la tête d'un détachement de Français et de sauvages, d'aller prendre possession de cette vallée, en y plantant de distance en distance des plaques de métal sur lesquelles étaient gravées les prétentions de la France. Le P. de Bonsecours accompagna l'expédition, et tint, à l'occasion de ce voyage, un journal très intéressant,² dont je me propose de rendre compte à une autre réunion de la Société royale. L'expédition eut lieu en 1749.

M. Picquet, de son côté, proposa à M. de la Galissonnière d'aller fonder, à l'embouchure de la rivière Souékatsi,³ un établissement qui pût faire contrepoids à Oswégo. Les Anglais avaient profité du traité d'Utrecht, qui déclarait les Iroquois des Cinq-Nations sujets de la Grande-Bretagne, pour établir sur la rive sud du lac Érié ce fort, qui était une menace perpétuelle contre les Français. « La route, dit Lalonde, que l'abbé Picquet avait vu prendre aux sauvages et aux partis ennemis que les Anglais envoyaient sur nous, lui fit choisir un poste qui pût à l'avenir intercepter le passage des Anglais. »

Le gouverneur et le ministre de la marine entrèrent tout à fait dans les vues de M. Picquet, et avec le consentement de ses supérieurs ecclésiastiques il fut chargé de l'entreprise.

M. Picquet était allé à Souékatsi dans l'automne de 1748 : il avait pris connaissance du lieu, et étudié les avantages qu'il offrait pour le but qu'il avait en vue. Il y retourna de bonne heure, au printemps de 1749, et fonda sa mission.⁴

¹ Jean-Baptiste Céloron de Blainville. Le récit de son voyage est intitulé : « Journal de la campagne que moi Céloron, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, commandant un détachement envoyé dans la Belle-Rivière par les ordres de M. le marquis de la Galissonnière, commandant général de toute la Nouvelle-France et Pays de la Louisiane, etc. » De retour de son voyage, il se rendit au Détroit, dont il avait été nommé commandant l'année précédente. (*Montcalm and Wolfe*, t. 1, p. 76). En 1750 et 1751, on le trouve commandant au fort de la Présentation. (Registre de la Présentation). Il était marié à Susanne Piot de L'Angloiserie. Sa fille Louise-Susanne épousa, le 9 nov. 1651, M. de Riganville. Dans l'acte de mariage, M. Picquet écrit : « Vu la permission accordée par M. le marquis de la Jonquière, gouverneur général du Canada, au sieur de Riganville, enseigne d'infanterie, fils de feu Nicolas-Blaise de Riganville, capitaine, et de fene Dame Marie-Françoise Pachot, de se marier à la Présentation avec Demoiselle Louise-Susanne Céloron de Blainville, fille de sieur Jean-Baptiste Céloron de Blainville, lieutenant d'infanterie, commandant au fort de la Présentation, et de Dame Susanne Piot de L'Angloiserie..... »

² Relation du voyage de la Belle-Rivière fait en 1749 sous les ordres de M. de Céloron.

³ Appelée maintenant Oswégatechie.

⁴ Le premier juin 1749, comme il appert par cette inscription latine, qui se lit en tête du Registre de la Présentation :

« In nomine Domini Dei omnipotentis, in-lividue Trinitatis, ad propagationem divini imperii Domini Nostri Jesu Christi, Sanctissime ipsius Sponse Ecclesie, necnon regni Ludovici decimi quinti Regis dilectissimi Christianissimi; ad salutem barbararum Americę gentium, anno à Christo nato millesimo septingentesimo quadragesimo nono, primâ die junii: Summo Pontifice Benedicto decimo quarto; Quebecensi episcopo Henrico-Mariâ de Pont-

Il lui donna le nom de *la Présentation*, en l'honneur, sans doute, du jour où, chaque année, les prêtres de Saint-Sulpice renouvellent solennellement leurs promesses cléricales, "et ce choix fut approuvé de ses supérieurs."¹

Voici en quels termes il rendait compte, l'année suivante, à M. de La Galissonnière, de son voyage, de ses travaux à la Présentation, de ses espérances, de la situation de son établissement. On remarquera les propositions qu'il faisait au gouverneur pour l'amélioration de la navigation dans les rapides du Saint-Laurent : ces propositions ne sont pas d'un homme ordinaire, et dénotent un esprit pratique :

"Voici en substance, monsieur, ce que j'ai déjà en l'honneur de vous écrire dans plusieurs lettres successivement, que M. de Beaudicourt² m'a dit que vous n'aviez pas reçues.

"Je partis de Montréal, comme vous le savez, le 9 mai, bien charmé, en m'éloignant, quelque stoïcien que je sois, de ne plus entendre les mauvais raisonnements que certaines personnes faisaient contre mon entreprise.

"Je passai par le lac des Deux-Montagnes pour y prendre ma chapelle et mes hardes, et j'y appris que les gens du Sault-Saint-Louis n'avaient eu pour objet dans l'alarme qu'ils donnèrent ce printemps, que de m'empêcher de suivre ma route. Je ne crois pas, quoi qu'on puisse dire, que personne leur ait inspiré cette manœuvre : les sauvages sont assez coquins, étonnés ou bêtes, pour faire de leur tête de pareilles affaires, comme cela s'est vu pendant la guerre.

"Je ne parlerai point des mauvais raisonnements que des envoyés sauvages de Lachine viennent faire aux Iroquois des Cinq-Nations qui étaient au lac, ce qui les a empêchés de monter avec moi, ni des motifs de crainte que les Français et sauvages voulaient jeter dans

briand ; totius Novæ Franciæ Gubernatore DD. de la Jonquière ; et, ipso absente, jussu regis duce generali ejusdem Colonie tempore belli DD. de la Galissonnière ; et rei judicariæ, civilis discipline et rei ærariæ præfecto DD. Bigot ; sub tutelâ Beatissimæ Dei genitricis Mariæ Virginis, Beatorum Archangelorum Michaelis, Gabrielis et Raphaelis, Angelorumque Custodum, Beatorum Joannis Baptiste et Joseph, Sanctorum apostolorum Petri, Pauli et Joannis Evangelistæ ac Sancti Francisci Salesii, novæ habitatiõni vulgo dictæ à barbaris Soégatsi et à Gallis La Présentation inïtia dedit Franciscus Picquet, presbyter."

Cette inscription latine est précédée d'une note qui est comme le titre du Registre :

"Registre où sont écrits les Baptêmes et les Sépultures de la mission de la Présentation, coté, paraphé et commencé à être mis en usage par moy prêtre soussigné, missionnaire des sauvages, qui ay conçu le projet de ce nouvel établissement, l'ay mis au jour, formé et affermi autant qu'il a été en mon pouvoir, malgré les contradictions presque générales des principaux habitants de la colonie, surtout de certains interprètes des commissaires de Montréal, gouverneurs et des autres officiers des troupes, et des missionnaires de différentes missions, mais protégé par M. le comte de la Galissonnière, commandant général du Canada, et M. Bigot, intendant, l'an mil sept cent quarante-neuf, pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des sauvages. (Signé) François Picquet, prêtre."

Le premier acte du Registre est du 9 janvier 1750 ; le dernier, du 23 juillet 1760. Il y a, en tout, 409 baptêmes et 56 mariages.

A partir du 10 nov. 1759, les sépultures se font "dans la grande île des Galops nommée l'île Picquet."

Dans ses différents actes, M. Picquet se nomme "missionnaire de Saint-Sulpice, chargé du nouvel établissement de la Présentation" ; ou bien, "missionnaire des sauvages et des Français au nouvel établissement de la Présentation que nous avons formé" ; ou "prêtre de Saint-Sulpice, missionnaire des sauvages et des Français au nouvel établissement de la Présentation que nous avons formé et dont nous sommes chargé pour le Roy" ; ou encore, "prêtre de Saint-Sulpice, missionnaire du Roy, qui avons établi cette mission, chargé pour le Roy de ce nouvel établissement, et supérieur de la dite mission nommée La Présentation" ; ou enfin "missionnaire du Roy, prêtre de Saint-Sulpice, supérieur de la mission de Soégatsi."

¹ Note de M. l'abbé Cuoq, à l'auteur.

² M. Drouët de Beaudicourt, lieutenant d'infanterie et commandant audit poste (de la Présentation). (Registre de la Présentation, acte du 9 janvier 1750). Céloron de Blainville le remplaça comme commandant de la Présentation ; et M. de La Périère succéda à Céloron. (Ibid., acte du 7 oct. 1753.)

mon cœur pour me faire relâcher. M. de la Morandière vous en aura déjà suffisamment informé.

“Je me mis donc en marche pour monter les rapides avec vingt-cinq Français et quatre sauvages, et j'arrivai heureusement le 30 du mois de mai au lieu de ma destination, à la rivière de la Présentation, que les sauvages nomment dans leur langue Soégatsi.

“ Il ne s'est rien passé, dans tout mon voyage, qui soit digne de votre attention. J'ai seulement examiné attentivement la nature des rapides de la rivière du fort Frontenac,¹ si importante aux Français, surtout pour nous conserver la possession du lac Ontario, sur lequel les Anglais ont des yeux d'une convoitise extrême.

“J'ai reconnu, monsieur, qu'il ne serait pas bien difficile de rendre cette rivière plus praticable qu'elle n'est, et qu'un homme entendu, avec six bons travailleurs, pourrait dans un été ôter au moins les dangers d'y périr, qui s'y trouvent dans plusieurs endroits, pour les bateaux du roi et les canots des voyageurs.

“ Les principaux rapides sont les Cascades, le Trou, le Buisson, le Coteau-des-Cèdres et les Cèdres, le Coteau-du-Lac, les Mille-Roches, le Moulinet, le Long-Sault, le Rapide plat et les Galops; les moins dangereux sont la Pointe-au-Diable, celle à Colas, et celle à Cardinal, d'autres petites pointes à peu près de la nature de celle-ci.

“ Les plus à craindre pour la vie des canotiers et la perte des canots sont le Trou, qu'il serait aisé de rendre praticable en faisant un chemin le long de terre, le rocher étant fendu en plusieurs endroits, et n'y ayant presque que des grosses pierres que l'on pourrait faire tomber dans le fond du trou sous la chute d'eau qui pourrait ainsi s'apaiser;

“ Le Buisson, où l'on a déjà fait un canal dans le roc, mais qu'il serait nécessaire de creuser encore un pied, afin qu'on y puisse passer dans les eaux basses, ce qui paraîtrait facile, à cause que le rocher se peut lever par bancs en bien des endroits, et que le passage n'est pas long;

“ Le Coteau-du-Lac, où récemment le bateau de M. de Joncaire a péri, et un jeune homme. L'on peut aisément pratiquer un passage entre la terre et les chutes, et former un chemin jusqu'au-dessus des îles à dix ou douze arpens plus haut que le Coteau, pour éviter l'endroit qui est précisément au-dessus des chutes, et par où il faut nécessairement passer avec les bateaux ou les grands canots des voyageurs; et si par malheur l'on y fait la moindre manœuvre, l'on est perdu sans ressource.

“ Le Long-Sault a ses dangers, et il est facile d'y remédier en pratiquant un chemin le long de la côte; pour une demi-journée que j'y ai fait travailler mes hommes en y passant, tous ceux qui y ont monté cette année l'ont trouvé fort praticable.

“ Tous ces rapides sont comme le sépulchre des voyageurs.

“ Les autres, moins considérables, peuvent bien s'adoucir en pratiquant des chemins le long de la côte, et en coupant avec soin tous les arbres qui les embarrassent.

“ Un homme judicieux, entendu, et appliqué à cette œuvre, trouvera infailliblement le moyen de rendre praticable cette rivière, occasionnera ainsi l'établissement des terres magnifiques que l'on y voit de tous côtés, soit dans les îles, soit dans les côtes du nord et du sud.

“ Et afin que le roi ne crée pas un nouveau fond pour cette dépense, il n'est point de bourgeois de canots qui ne donnât à sa part une pistole, chaque engagé un écu, et chaque bateau du cent une pistole, ce qui ferait, suivant une supputation, la somme de mille écus, ce qui ferait les gages des travailleurs. Le roi pourrait donner cent pistoles à l'entrepreneur,

¹ Il appelle ainsi la partie du Saint-Laurent qui va de Montréal au fort Frontenac (Kingston).

et cent francs par chaque rapide qu'il aurait rendu praticable, sur le témoignage des voyageurs, après la visite faite par un ingénieur, on le roi pourrait retenir la somme dont nous venons de parler, et donnerait plus ou moins à l'entrepreneur pour chaque rapide suivant qu'ils seraient plus ou moins difficiles à raccommoder; et l'entrepreneur se fournirait de tout, excepté les outils et la poudre nécessaire.

"Il ne serait pas difficile de trouver des gens capables d'une telle entreprise, dont l'objet me paraîtrait d'une très grande conséquence pour le pays. Je ne fais que toucher, en passant, cette matière; les bornes que je dois me prescrire dans cette lettre ne me permettent pas d'en faire un mémoire.

"J'ai aussi examiné, tant ce printemps que l'automne dernier, la nature des terres, qui me paraissent les plus belles du Canada; et je pense que dans la suite, si on les cultive, bientôt elles seront les greniers de la colonie.¹ Il y a des bois de chêne en quantité, et des arbres d'une grosseur et d'une hauteur prodigieuses. Je croirais que dans les titres de concession il serait nécessaire pour les conserver, que le roi se réservât non seulement les chênes, mais qu'il défendît à tout propriétaire d'en couper aucun sans permission.² Dans les arpents de terre que j'ai fait défricher, j'y ai réservé déjà des chênes suffisamment pour bâtir une barque sur le bord du bassin. Je les fais tous conserver, dans la pensée que l'on donnerait peut-être bien de l'argent dans la suite pour les avoir.

"J'arrivai donc le 30 mai, avec un charpentier et un maçon, les seuls qui étaient à gages, et tous les autres à l'entreprise, à soixante francs par arpent, suivant les marchés de M. le Commissaire, de sorte que j'ai eu une peine incroyable pour déterminer ces travailleurs à aider les ouvriers à y bâtir. Je suis venu à bout des Canadiens; mais les soldats m'ont toujours constamment soutenu qu'ils ne voulaient travailler qu'à abattre du bois, suivant le prix de M. le Commissaire; ce qui fait que je ne suis pas encore logé.³

"J'ai d'abord fait faire un hangar pour mettre en sûreté les effets dont je suis chargé; et je fais actuellement construire une petite maison, qui formera un bastion. La terre qui s'était jetée parmi mes gens m'a obligé de faire un petit fort de pieux debout, qui me revint à 388 livres, pour les rassurer en attendant, et que j'ai payé de mon argent, pour les engager à travailler, les voyant dans le dessein de s'en retourner.

"Je compte être encore un mois assez misérablement logé dans ma cabane d'écorces, que les sauvages des Cinq-Nations m'ont heureusement faite pendant leur séjour dans ce poste, qu'ils ont trouvé de leur goût. Les mieux intentionnés pour y venir demeurer m'ont dit qu'ils allaient mettre ordre à leurs petites affaires chez eux, c'est-à-dire, cultiver leur blé d'Inde, le recueillir, vendre une partie de ce qu'ils ne pourront pas apporter, et qu'ils se rendront, une partie l'automne, d'autres pendant le cours de l'hiver, et le plus grand nombre le printemps prochain.

¹ Tout le monde n'était pas d'accord là-dessus: "Au dire de l'abbé Picquet le terroir est excellent; mais il ne nous a pas paru tel: on y voit presque autant de sapins que de bois francs." (Relation de voyage du P. de Bonnécamp.)

² On faisait toujours la réserve des bois de chêne dans les anciennes concessions de seigneuries: "Ledit sieur conservera les bois de chênes qui se trouvent sur la terre qu'il se sera réservée pour faire son principal manoir; même il fera la réserve desdits chênes dans l'étendue des concessions particulières faites ou à faire à ses tenanciers..." (*Pièces et Documents relatifs à la Tenure seigneuriale.*)

³ Voici ce que le P. de Bonnécamp écrivait, à la date du 25 juin: "Nous allâmes débarquer chez l'abbé Picquet... Nous le trouvâmes logé sous des écorces au milieu d'un abatis de près de 40 arpents. Le fort qu'il fait construire est un carré de 70 pieds sur chaque face. Il est placé à l'embouchure d'une rivière qu'il a nommée de la Présentation et à la base d'une petite pointe basse et marécageuse..." (Relation de voyage du P. de Bonnécamp.)

“Je leur ai répondu à ce sujet qu'ils n'ignoraient pas qu'il fallait, pour être bons chrétiens, 1° qu'ils renouçassent à l'ivrognerie, et qu'ils s'éprouvassent là-dessus avant que de venir demeurer dans ce nouveau village, ou du moins qu'ils prissent la résolution non seulement de n'y point apporter de boisson enivrante, mais encore de ne pas souffrir qu'on en apportât jamais, que cela les intéressait infiniment et leurs femmes et leurs enfants; 2° que les chrétiens doivent vivre avec leurs femmes légitimes jusqu'à la mort de l'un d'eux; qu'ils devaient pour le présent réfléchir sur ces deux articles avant que de se ranger dans ce nouvel établissement; que j'avais résolu de ne recevoir que ceux qui seraient dans ces sentiments. Ils me répondirent fort raisonnablement là-dessus, et quelques-uns en particulier me vinrent trouver pendant la nuit, peut-être *propter metum Judaeorum*,¹ et m'assurèrent qu'ils avaient déjà réfléchi sur ces articles; qu'ils voulaient absolument, quoi qu'il leur en dût coûter, être au nombre de mes enfants.

“J'ai toujours pensé que cette mission sera nue des plus nombreuses du pays. Mais ce ne sera qu'avec le temps, un peu de patience, une grande fermeté, assaisonnée d'une douceur extrême, des ménagements infinis pour rendre les sauvages capables de s'attacher à la religion, et d'être utiles à la colonie, ce que nous avons lieu d'espérer, avec l'aide du Seigneur.

“C'est à vous, monsieur, que la religion et le pays auront éternellement cette obligation.

“J'ai fait retourner au lac des Deux-Montagnes huit à neuf apostats qui m'étaient venus trouver, et j'en ai aussi renvoyé onze au Sault-Saint-Louis. Deux de mes prosélytes ont pris parti avec M. de Céloron, avec promesse de ne le point abandonner d'un seul pas. Une bande de guerriers du Sault-Saint-Louis, qui vont aux Cherokees, m'ont enlevé les jeunes femmes de ces deux sauvages, et il ne me reste que la vieille, qui a près de cent ans, et son petit-fils, âgé d'environ dix ans, que j'instruis.

“J'espère, cette automne, avoir l'honneur de vous détailler toutes ces choses un peu plus au long, si vous jugez à propos que je descende; et j'aurai soin, chaque année, de vous faire le détail des progrès de ce nouvel établissement.

“Il me reste à avoir l'honneur, monsieur, de vous donner maintenant une idée de la situation du lieu où je me suis placé,² et des avantages que la religion et la colonie en peuvent un jour retirer, si l'on y fait un établissement solide.

“La rivière de la Présentation est à la côte du sud, à une lieue et demie plus bas que l'ancien établissement de La Galette,³ qui était à la côte du nord, et au-dessus de tous les rapides; son embouchure forme un bassin admirable qui pourrait contenir quarante et cinquante barques aisément; il peut avoir trente-six à trente-sept arpents de circonférence. L'on y trouve presque partout trois brasses, souvent trois brasses et demie et quatre brasses d'eau; le moins, c'est deux brasses et demie. Il est situé de façon qu'il n'est presque point de vent qui puisse en empêcher l'entrée: la rivière coule presque toujours au nord-est quart de nord.

“Je me suis placé sur le côté ouest du bassin, vis-à-vis le milieu, et les bateaux chargés viennent jusqu'à terre. Ce côté est fort bas, un pays uni, et la pointe s'avance fort agréablement dans le large.⁴

¹ Jean, VII, 13.

² M. Parkman dit: “Picquet had chosen his site with great skill.” (*Montcalm and Wolfe*, t. 1, p. 56.)

³ Fondé vers 1682, à l'endroit où est aujourd'hui Prescott.

⁴ L'auteur des *Mémoires sur les Affaires du Canada* maltraite fort l'abbé Picquet, et ridiculise l'établissement du fort de la Présentation: “L'endroit, dit-il, qu'il choisit pour son établissement annonçait son peu de génie, et fit nommer par dérision le fort qui y fut bâti: la folie Picquet”; ce qui ne l'empêche pas de donner (p. 13) un magnifique plan du fort de la Présentation.

“La traversée n'a guère qu'un quart de lieue au plus, et tous les canots qui montent et descendent ne sauraient passer ailleurs.

“La vue en est extrêmement étendue, et elle n'est point bornée du côté d'en haut. Un fort sur cette pointe serait imprenable, à cause qu'il serait impossible d'en faire les approches, et que rien ne le commanderait. J'ai déjà fait nettoyer tous ces endroits, ce qui rend cet établissement des plus agréables.

“Le côté de l'est est plus élevé, et va, par une pente douce, en amphithéâtre. On y pourrait dans la suite bâtir avantageusement une belle ville.¹ Mais sa pointe ne s'avance pas si loin dans le large de la rivière, et la vue en est bien moins étendue, et fort agréable en même temps. M. de Léry m'a promis en passant qu'il vous enverrait un plan de tout cela.

“Je ne sais pas encore à quel degré de latitude je me trouve; les astronomes² qui ont passé ici avec M. de Sabrevois et M. de Céloron avaient laissé leurs instruments à leur canot, de l'autre côté de la rivière; mais ils m'ont promis qu'à leur retour ils me donneraient cette satisfaction.³

“La rivière de la Présentation est également belle et navigable jusqu'à sa naissance, qu'elle prend à la hauteur des terres dans un lac qui est fort beau, et que les Sauvages appellent Massaouapi. Ce lac touche presque aux Agniers, et à Corlar, et aux habitations voisines des Anglais.

“Une autre rivière assez jolie tombe dedans, un peu plus bas que ce lac, et vient du côté des villages des Cinq-Nations. M. de Beaudicourt, qui a été, suivant son estime et celle de ses gens, jusqu'à trente lieues dans cette rivière avec un canot de six places, vous rendra compte lui-même de ses découvertes.

“Ce qui vient naturellement à la pensée est que les Anglais et les Iroquois des Cinq-Nations peuvent également descendre sur nous, en temps de guerre, par cette rivière, dont les Anglais néanmoins n'ont aucune véritable connaissance; et si par malheur pour nous ils avaient pris possession de cette rivière plutôt que de celle de Chouaguen,⁴ ils nous auraient entièrement bouché le passage de la rivière du fort Frontenac, et ils auraient pu secourir leur fort bien plus aisément que celui de Chouaguen. Je n'en dis pas davantage, quoique je pense que M. de Beaudicourt vous remettra lui-même ma lettre; et vous, de pénétrer aisément, monsieur, tout le reste.

“Voici maintenant quelques avantages que je croirais que la religion et le pays pourront retirer de mon nouvel établissement :

“Premièrement, je suis à trente-cinq lieues de Montréal, vingt-cinq du fort Frontenac, et près de trente-trois de Chouaguen, distance suffisante pour éloigner les sauvages des désordres que la proximité des forts et des villes cause ordinairement parmi eux;

“Deuxièmement, les missionnaires seront à portée de recevoir les infidèles qui voudront se convertir, tant par le lac Ontario, que par les rivières de M. le comte, celle du fort Fron-

¹ En effet, c'est à cet endroit que s'élève aujourd'hui la belle et florissante ville d'Ogdensburg. “Il y a quelques années, dit M. Tassé, on a réussi, en démolissant les murailles, à trouver la pierre angulaire des bâties du fort. Elle portait l'inscription suivante: *In nomine † Dei Omnipotentis Hinc habitacioni initia dedit*. Frans. Picquet, 1749.” (*Revue canadienne*, t. VII.)

² Il ne nomme pas le P. de Bonnécamps; mais c'est lui qui, en sa qualité de professeur d'hydrographie au collège de Québec, accompagnait M. de Blainville dans son expédition.

³ “Le fort de la Présentation, dit Lahande, est situé à 30° 40' de longitude, et à 44° 50' de latitude.” (*Lettres éditifiées*.)

⁴ Nom donné à Oswégo par les Français.

tenac et celle de la Présentation : facilité qui pourra beaucoup contribuer à la conversion des sauvages, en soulageant leur paresse naturelle ;

“ Troisièmement, l'abondance qui sera longtemps dans ce lieu, soit par la chasse ou par la pêche, ne contribuera pas peu à les attirer. D'ailleurs, je veux les accoutumer à élever des vaches, des cochons et des poulets, afin qu'ils s'attachent de plus en plus à l'endroit par les douceurs qu'ils y auront, ayant ici abondamment ce qui est nécessaire pour élever ces animaux : prairies, glands et folles avoines.

“ Par rapport au service du roi, il m'est venu dans la pensée :

“ 1^o Que si M. le général et M. l'intendant réglaient que les bateaux qui portent les effets des postes s'arrêtassent ici, la dépense du transport de ces effets deviendrait bien moins considérable. L'on trouverait aisément des hommes pour amener ici les bateaux, et à une fois meilleur marché, à 15 et 20 livres, au lieu de 45 et 50 livres que l'on donne actuellement, parce que 1^o aucun vent ne les empêcherait de monter les rapides ni de les descendre, et qu'en huit jours au plus ils feraient le voyage, au lieu qu'ils sont à présent quelquefois jusqu'à trois semaines ; 2^o les barques dont les patrons et les matelots sont entretenus porteraient les effets dans les postes et hiverneraient aisément et sans aucun risque dans le bassin de cette rivière. L'on y pourrait encore construire non seulement les barques, mais aussi tous les bateaux, à une fois moins de frais qu'à Montréal et à Québec, à cause de la quantité et de la proximité des bois qui sont propres à ces sortes de constructions.

“ De plus, les bateaux ne seraient pas plus tôt déchargés des effets, que l'on pourrait les recharger de planches et de madriers et d'autres bois nécessaires pour le bien du service, et qui sont communs. Je suppose que l'on fera un moulin à seie sur le bord du bassin, où il se trouve un endroit des plus favorables, et ayant dans ces cantons des pinières inépuisables ; de sorte que les planches et les madriers ne reviendraient pas au roi à douze et quinze francs, tandis qu'il les achète souvent 60 et 80 francs et même davantage, comme dans ces dernières années.

“ 2^o Je ne crois pas que nous dussions appréhender aucune incursion, ni de la part des Anglais par Chouagnen, ni de celle des Iroquois par la rivière de la Présentation, parce qu'ils ne peuvent passer par eau que sous le canon d'un fort qui serait placé sur le bout de la longue pointe ; et il serait aisé d'assembler ici une armée pour aller à Chouagnen ou ailleurs où les Anglais voudraient s'établir, sans qu'ils en eussent connaissance. Il serait encore facile de couper chemin à tous les partis sauvages qui entreraient dans la colonie, au premier avis, en les allant attendre dans les endroits où l'on sait qu'ils doivent nécessairement passer.

“ 3^o Le sieur de La Force,¹ conducteur des bateaux du roi, s'offre à former tous les ans cent cajeux de bois de construction ici, et de les conduire jusqu'à Québec pour le même prix que le roi donne aux autres entrepreneurs.

“ Enfin, un établissement solide sur le bassin de la rivière de la Présentation nous assurera non seulement la possession du lac Ontario, fera la sûreté des forts Frontenac et Niagara, mais occasionnera encore des voyages désormais toujours sans de crainte dans la rivière de Michillimakinac, et épargnera plus de 50,000 livres au roi par an, dès qu'il y aura des habitants en état de fournir les postes : il en coûte maintenant pour le seul transport plus de 33,000 livres.

¹ “ Le sieur La Force, garde des magasins du roy dans ce poste (de la Présentation).” Il était marié à Marie-Françoise Lagniero. (Registre de la Présentation.)

“ Je ne suis entré dans ce détail que parce que je sais combien vous profitez avantageusement des moindres connaissances pour le bien, trop heureux si mes réflexions et mes petits travaux peuvent contribuer en quelque chose au bien de la religion et du service du roi. Ce sont là toutes mes vues et mes désirs, et les sentiments dans lesquels je veux vivre et mourir.

“ M. de Beaudicourt, dont la visite m'a été fort agréable et bien avantageuse, peut suppléer de vive voix à ce qui pourrait manquer à mes réflexions.”¹

Lorsque cette lettre arriva à Québec, M. de la Galissonnière, auquel elle était adressée, venait de quitter le pays. La paix d'Aix-la-Chapelle (1748), qui nous rendit Louisbourg et le Cap-Breton, rendit aussi la liberté à M. de la Jonquière, qui vint, dans l'automne de 1749, prendre possession de son gouvernement du Canada.

M. de la Galissonnière devint un des commissaires nommés pour régler la question si importante et si épineuse des limites entre la Nouvelle-France (Acadie et Canada) et la Nouvelle-Angleterre.

L'abbé Picquet, privé désormais de ce protecteur éclairé et intelligent, n'en continua pas avec moins de courage son œuvre de la Présentation. Il reçut d'ailleurs l'appui des autres gouverneurs qui se succédèrent dans la colonie.

Rien ne peut arrêter son activité² et son zèle. Ses premières constructions deviennent un jour la proie des flammes, par le fait de quelques incendiaires agniers. “ Mais bientôt la mission sort de ses cendres, dit M. Parkman, et au bout d'une année ou deux on y voit un fort en palissades flanqué de bastions, une chapelle, un magasin, un hangar, une étable, des fours, une scierie, de vastes champs de blé et de légumes, et trois villages d'Iroquois, avec quarante-neuf cabanes d'écorces, pouvant loger chacune trois ou quatre familles. . . . Le gouverneur du Canada envoie une escouade de soldats pour garder le fort, et cinq pièces de canon.”³

“ On estimait, dit Lalonde, les travaux de M. Picquet à 30 ou 40,000 livres : il les avait faits pour 3,485 livres, mais il y mettait autant d'intelligence que d'économie ; il animait les ouvriers, et l'on travaillait depuis trois heures du matin jusqu'à neuf heures du soir.”

Les Iroquois, et parmi eux les meilleures familles, accourent en grand nombre pour se fixer à la mission, attirés par la beauté du lieu, par la fertilité du sol, par l'abondance de la chasse et de la pêche qu'il y a dans tous les environs, attirés surtout par les bons procédés du missionnaire qui n'a qu'une chose en vue : en faire de bons chrétiens et des amis de la France.

M^{sr} de Pontbriand⁴ voulut, en 1752, voir de ses propres yeux les merveilles qu'on lui racontait de la mission de la Présentation. Il s'y rendit le 25 mai, et n'en repartit que le 30. Il était accompagné de MM. Normant et de Montgolfier, prêtres de Saint-Sulpice, et

¹ Lettre inédite de M. Picquet à M. de la Galissonnière, 4 août 1749. (Archives de l'archevêché de Québec, Documents de Paris, Eglise du Canada.)

² “ Il était, dit l'abbé Cuoq, d'une activité dévorante.” (*Mémoires de la Société royale du Canada*, t. XI.)

³ *Montcalm and Wolfe*, t. I, p. 66.

⁴ Les sauvages avaient donné à ce bon évêque un nom qui signifie “ Il nous console ” ; ce qui montre combien ils avaient su apprécier les grandes qualités de son cœur. Le nom qu'ils avaient donné à M. Picquet signifie : “ Il porte la parole.”

de son secrétaire, M. Briand.¹ Le P. Isidore Marsolet, récollet, probablement missionnaire au fort Frontenac, vint aussi les rejoindre.²

L'évêque et ses assistants passèrent les cinq ou six jours de la visite à instruire les sauvages et à leur administrer les sacrements. Ils se tinrent à l'œuvre du matin au soir.³ M^{re} de Pontbriand baptisa lui-même un bon nombre de sauvages, fit plusieurs mariages, et confirma cent vingt personnes.

En quittant la Présentation, il laissa dans le registre la note suivante :

« Nous avons désigné pour titulaire de l'église de la mission la Sainte-Trinité, parce que ce fut le jour de cette fête que M. Picquet dit la première messe, sous une tente, et que c'est ce jour (29 mai) que nous avons fini notre visite, et baptisé et confirmé ceux qui n'avaient pu l'être les jours précédents. Fait, arrêté le même jour 29 de may 1752. (Signé) † H. M., év. de Québec. »⁴

La mission de la Présentation avait comme dépendances La Galette, Souékatsi, et l'Île aux Galops : on comptait jusqu'à trois mille Iroquois dans cette petite colonie.

Afin de maintenir l'ordre parmi eux, M. Picquet y organisa un véritable gouvernement : « Il établit, dit Lalonde, un conseil de douze anciens ; il choisit les plus accrédités chez les Cinq-Nations, et les mena à Montréal, où ils prêtèrent serment de fidélité au roi, entre les mains de M. le marquis Duquesne, au grand étonnement de toute la colonie, où personne n'aurait osé espérer un pareil événement. »⁵

L'abbé Picquet aimait à frapper, de temps en temps, l'imagination de ses sauvages, grands enfants des bois, par quelque solennité un peu extraordinaire. Ayant un jour converti au christianisme cent Iroquois d'Onondaga, la capitale des Cinq-Nations, il les revêtit de magnifiques habits, brodés d'or et d'argent, les emmena avec lui à Montréal, et les présente au gouverneur, qui les reçoit avec beaucoup de bonté et les charge de présents.⁶ De tels procédés étaient bien propres à les gagner à la France.

¹ Ils étaient tous Bretons, excepté M. de Montgolfier.

² M. de La Périère était alors commandant du fort de la Présentation, où l'on trouve aussi, à cette date, les noms du lieutenant Le Borgne, de MM. de La Corne et La Chauvignerie, et de Charles Cottin, « chirurgien de ce poste. » (Registre de la Présentation.)

³ Archives d'Oka, Registre de la Présentation.

⁴ On conserve au lac des Deux-Montagnes un précieux souvenir de la visite de M^{re} de Pontbriand à la mission de la Présentation : une bannière, en étoffe de soie, faite par les Dames de la Congrégation, sous la direction de M. Picquet, et sur laquelle se lit l'inscription suivante :

« Deo Optimo Maximo, ad perpetuam rei memoriam. Anno M.DCC.LII., die maii XXIX., Summo Pontifice Benedicto XIV., Rege Ludovico XV., prorege DD. de Longueil, Supremo Senatore DD. Bigot, Commissario DD. Varin, presentibus D. Normant, Vicario generali et Superiore Seminarii Montis-Regalis, DD. Briand, canonico Quebecensi, Mongolfier, Guen, Picquet, primo missionis hujus predicatore, supradicti seminarii presbyteris, D. de La Périère, gubernatore; auspice Deipara, ad majorem Dei gloriam, Henricus-Maria Dubreil de Pontbriand VI Episcopus Quebecensis centum viginti ex quinque nationibus vulgo Iroquois baptisavit, chrismate salutis confirmavit; in ejus rei testimonium apposuit sigillum, et dedit hoc vexillum unionis Gallos inter et Nationes solemnioribus festis in ecclesia exponendum. Nomine regis testis D. eques De La Corne, interpres D. de La Chauvignerie. »

Cette inscription est entourée d'une guirlande qui représente l'alliance conclue entre la France et les différentes tribus iroquoises.

La bannière porte les armes de M^{re} de Pontbriand.

⁵ Dans l'acte de baptême de Pierre Akonentagnété, en date du 27 avril 1760, M. Picquet écrit : « Ay baptisé Pierre Akonentagnété, âgé de 47 ans, ancien chef considéré dans les Cinq-Nations, dont M. le marquis de Vaudreuil, gouverneur général du Canada, a bien voulu être le parrain; mais, en son absence, quo le sieur Charles Tégasécouent, l'un des douze Sénateurs de Souékatsi, a tenu sur les fonts baptismaux au nom et à la place de mon dit sieur le marquis de Vaudreuil. . . » (Registre de la Présentation.)

⁶ *Journal of Conrad Weiser*, cité par M. Parkman dans *Montcalm and Wolfe*, t. 1, p. 63.

Le succès qui avait couronné en si peu de temps l'entreprise de M. Picquet à la Présentation dépassait toute attente. Aussi le bon missionnaire écrivait-il en 1752 avec une satisfaction bien légitime : "C'est un grand miracle que malgré l'envie, les contradictions, l'opposition presque générale de tous les villages sauvages, j'aie formé en moins de trois ans une des plus florissantes missions du Canada. Je me trouve donc dans l'occasion de pouvoir étendre l'empire de Jésus-Christ et du roi, mes bons maîtres, jusqu'aux extrémités de ce nouveau monde, et de plus faire, avec quelques secours que vous me procurerez, que la France et l'Angleterre ne pourraient faire avec plusieurs millions et toutes leurs troupes."¹

L'année précédente (1751), M. Picquet avait fait une excursion sur le lac Ontario, dans le but de recruter des néophytes pour sa mission. Il écrivit le récit de son voyage; c'est un document intéressant, qui nous fait, pour ainsi dire, accompagner le missionnaire dans sa course autour de ce lac si convoité alors par l'Angleterre.²

Le canot monté par l'abbé Picquet était conduit par six Canadiens; un autre canot le suivait, monté par cinq sauvages.

Après avoir franchi les Mille-Iles, on arriva au fort Frontenac, où s'élève aujourd'hui la ville de Kingston. C'était autrefois le rendez-vous de beaucoup de sauvages; il n'y en avait presque plus, parce que le fort Oswégo avait pour eux bien plus d'attrait.

A la baie de Quinté, M. Picquet visita avec intérêt l'emplacement de l'ancienne mission que MM. de Fénelon et Trouvé y avaient établie.³ "L'endroit, dit-il, est charmant, mais le terrain n'est pas bon."

On se rendit ensuite à une île voisine, où M. Picquet reçut la visite de l'aumônier du fort Frontenac, du commis du magasin et de plusieurs autres personnes de la garnison. "Mes chasseurs, dit-il, m'avaient procuré le moyen de leur donner un excellent régal. Nous bûmes, de tout cœur, à la santé des autorités civiles et ecclésiastiques, au bruit de notre mousqueterie, qui réussit parfaitement et réjunit beaucoup les insulaires." Il y avait, en effet, un certain nombre de sauvages qui habitaient cette île; M. Picquet leur donna un festin, les instruisit des vérités de la foi, et finit par les décider à se retirer à la Présentation.

Nos excursionnistes cotoyèrent durant huit jours la rive nord du lac Ontario et arrivèrent le 26 juin à un fort nouvellement construit, auquel on avait donné le nom du ministre de la marine du temps, M. Rouillé. C'est à cet endroit que s'étend aujourd'hui la florissante ville de Toronto.

Le fort Rouillé avait été construit en 1749 par M. de Portneuf, pour y attirer les sauvages du nord et les dissuader d'aller à Oswégo, où les Anglais les capturaient par l'appât de magnifiques marchandises, qu'ils leur donnaient en échange de leurs pelleteries. Aussi avait-on approvisionné avec soin le fort Rouillé: "Le vin, dit M. Picquet, est ici de la meilleure qualité; il ne manque rien dans ce fort; tout y est abondant, beau et bon."

Une tribu de Mississagues vint le supplier d'avoir pitié d'eux et de leur témoigner les mêmes bontés qu'il avait pour les Iroquois, à qui il procurait des missionnaires. "Au lieu

¹ Lettre à MM. de la Jonquière et Bigot, 8 fév. 1752, citée par M. Parkman dans *Montcalm and Wolfe*, t. II, p. 417.

² Journal qui peut servir de mémoire et de relation du voyage que j'ai fait sur le lac Ontario pour attirer au nouvel établissement de la Présentation les sauvages iroquois des Cinq-Nations.

³ Voir *Vie de M^{re} de Laval*, par l'abbé Auguste Gosselin, t. I, p. 542.

de nous bâtir une église, disaient-ils, on n'a placé auprès de nous qu'un cubaret d'eau-de-vie.— On vous a traités suivant vos goûts, leur répondit sèchement le missionnaire; vous n'avez jamais eu de zèle pour la religion; au contraire votre conduite y a toujours été opposée, tandis que les Iroquois témoignent un véritable amour pour le christianisme." Il se sentait néanmoins porté à les inviter à se rendre à sa mission de la Présentation; "mais comme il n'avait pas d'ordres pour cela, dit Lalande, il évita une plus longue explication."

Le 29 juin, il était à Niagara, où il fut accueilli avec joie par le commandant du fort, l'aumônier et le commis du magasin, "ce triumvirat, dit M. Parkman, qui gouvernait les postes avancés de l'ouest, et y représentait trois principes vitaux, la guerre, la religion et le commerce."¹

C'était le jour de la Saint-Pierre. M. Picquet dit la messe; puis, après s'être reposé une journée, se mit en marche pour l'établissement que l'on venait de fonder au portage de la cataracte, destiné, comme Rouillé, à empêcher les sauvages d'aller à Oswégo.

Arrivé aux chutes Niagara, par où les quatre plus grands lacs du Canada se déchargent dans le lac Ontario, M. Picquet est transporté d'admiration. "Cette cascade, dit-il, est aussi prodigieuse par sa hauteur, et la quantité d'eau qui y tombe, que par la diversité de ses chutes qui sont au nombre de six principales, séparées par une petite île qui en laisse trois au nord et trois au sud; elles font entre elles une symétrie régulière et un effet étonnant."

M. de Joncaire se trouvait aux chutes, avec un nombre considérable de Tsomontouans. C'était un Français marié à une sauvagesse, qui jouissait d'un grand crédit auprès des sauvages.² "Il n'a rien oublié de ce qui pouvait m'être de quelque secours pour le but de mon voyage, écrit M. Picquet, et il s'est conduit comme un grand serviteur de Dieu et du roi."

Les Tsomontouans tinrent conseil avec M. de Joncaire. Plusieurs se décidèrent à suivre immédiatement l'abbé Picquet; d'autres, en plus grand nombre, lui promirent d'aller le rejoindre bientôt à la Présentation: "Nous n'avons rien de plus cher que nos enfants, lui dirent-ils; eh bien, en voici douze que nous vous donnons comme otages, avec l'assurance d'accomplir avant longtemps notre promesse."

"Vous sauvages et les Tsomontouans connaissant votre fermeté dans vos résolutions, lui dit à son tour M. de Joncaire, et sachant que vous avez dessein de passer par Chouagnou, m'ont prié instamment de vous engager à n'en rien faire. Ils sont informés des mauvaises dispositions des Anglais, qui vous regardent comme le plus redoutable ennemi de leur colonie. Ils sont bien disposés à se faire tailler en pièces plutôt que de souffrir qu'il vous arrive le moindre mal; mais tout cela n'aboutirait à rien, et vos enfants, les sauvages, vous perdraient. Pour moi, ajouta M. de Joncaire, je vous conjure en mon particulier de n'y point passer."

M. Picquet promit de suivre son avis; puis il se remit en marche, avec sa recrue de néophytes, pour retourner à Niagara.

Son voyage fut une véritable marche triomphale: "Partout où nous passions, dit-il, devant un campement ou un wigwam, les sauvages nous saluaient par des décharges de mousqueterie, et cela arrivait si souvent que je croyais que tous les arbres le long du chemin étaient chargés de poudre. Lorsque nous arrivâmes au fort, M. de Bécancour nous reçut avec grande cérémonie et salve de canon, ce qui flatta infiniment mes sauvages."

Le lendemain, M. Picquet remit pour la première fois ses Tsomontouans dans la cha-

¹ *Montcalm and Wolfe*, t. 1, p. 70.

² M. Chabert de Joncaire, établi parmi les sauvages des Cinq-Nations, les attirait aux Français, tandis que Johnson, fixé également chez les Iroquois, travaillait de son côté pour les gagner à la cause de l'Angleterre.

pelle du fort, leur fit faire quelques prières, leur adressa la parole, puis leur donna quelques présents.

Il faut ensuite partir définitivement pour retourner à la Présentation, où il a laissé un troupeau sans pasteur. Le 6 juillet, il s'embarque, suivi d'une nombreuse flottille de canots. Le 12, il arrive à l'embouchure de la rivière Genesee, et admire longtemps les cascades, à l'endroit où s'élève aujourd'hui la ville de Rochester. Le 14, il est à Sodus-Bay, et il exprime fortement le désir d'y voir construire un fort par les Français; "mais, ajoute-t-il, il vaudrait encore bien mieux détruire Oswégo, et ne jamais laisser les Anglais le reconstruire."

Le 16, il arrive en face de ce poste si redouté. Il a promis à M. de Joncaire et à ses sauvages de n'y pas descendre, et il tient parole; mais il s'en approche autant que possible, afin de mieux le reconnaître. "Il est commandé, dit-il, presque de tous les côtés, et l'on peut aisément en temps de guerre en faire les approches. Deux batteries, chacune de trois canons de douze, seraient plus que suffisantes pour le réduire en cendres. Ce poste, ajoute-t-il, nous est préjudiciable, non seulement parce qu'il détruit notre commerce, mais surtout parce qu'il met les Anglais en communication avec nos sauvages de loin et de proche."

D'Oswégo, M. Picquet traversa tout droit au fort Frontenac, où il voulait arrêter de nouveau. Trois drapeaux y étaient arborés en son honneur. "Jamais réception, dit-il, ne fut plus solennelle. Les Nipissings et les Algonquins, qui s'en allaient en guerre avec M. de Belêtre, se mirent en haie de leur propre mouvement, et nous saluèrent par plusieurs décharges de mousqueterie et par des cris de joie sans fin. De tous nos canots d'écorce, on répondit de la même manière. M. de Verehères et M. de La Valtrie firent en même temps tirer les canons du fort; et mes sauvages, transportés de joie de l'honneur qu'ils recevaient, faisaient eux-mêmes un feu continu, et poussaient des cris et des acclamations qui réjouissaient tout le monde."

"Les commandants et les officiers, dit Lalande, vinrent recevoir notre missionnaire sur le rivage. Il ne fut pas plus tôt débarqué que tous les Algonquins et les Nipissings du Lac vinrent l'embrasser en lui disant qu'ils avaient appris que les Anglais l'avaient arrêté, et que si cette nouvelle s'était confirmée, il les aurait bientôt vus le débarrasser."

Le bon missionnaire fit une nombreuse recrue de prosélytes au fort Frontenac, puis poursuivit son voyage à la mission de la Présentation, où il rentra vers le 20 juillet, et "fut reçu, dit Lalande, avec cette affection, cette tendresse que des enfants pourraient éprouver en recouvrant un père qu'ils auraient perdu."

Ce ne fut pas sans une grande douleur de part et d'autre que M. Picquet se décida, deux ans plus tard, en 1753, à quitter encore une fois ses enfants bien-aimés, pour un voyage en France qu'il avait résolu d'entreprendre pour le bien de la colonie.¹ Il voulait rendre compte à la Cour de ses travaux, solliciter des secours pour son établissement et amener avec lui quelques missionnaires.

Avant de partir, il réunit les sauvages de la mission, et leur proposa de lui donner pour compagnons de voyage trois des plus considérables d'entre eux. Son but était d'en faire,

¹ Il partit dans le mois de juillet, et fut remplacé durant quelques mois par M. Besson; puis, à l'automne, M. Dépéret, curé de Sainte-Anne du Bout-de-Pile, fut envoyé comme missionnaire à la Présentation à la place de M. Picquet: son premier acte est du 7 octobre. On ne retrouve la signature de M. Picquet que le 13 juin 1755. (Registre de la Présentation.)

pour ainsi dire, des otages, de manière à assurer la paix, durant son absence, à la Présentation, par la crainte qu'auraient les sauvages de ne pas voir revenir leurs compatriotes, s'ils se rendaient coupables de quelques désordres. Il voulait aussi, par la vue de ces sauvages, intéresser les Français à l'œuvre de leur civilisation. Il voulait surtout attacher de plus en plus les Troquois à la cause de la France, persuadé qu'ils seraient enchantés de l'accueil qui serait fait là-bas à leurs compatriotes.

On lui accorda volontiers les trois sauvages qu'il demandait, et il s'embarqua avec eux et bon nombre d'autres passagers sur l'*Algonquin*, un vaisseau construit à Québec même.¹

Les sauvages du Canada firent sensation à Paris. M. Picquet sollicita et obtint pour eux une audience à la Cour. "Ils furent reçus, dit Lalande, avec tant d'agrément et de bienveillance, qu'ils ne cessaient de répéter: "Il serait à souhaiter que nos Nations connussent aussi bien que nous le caractère et la bonté des Français; elles n'auraient bientôt qu'un même cœur et des intérêts communs avec la France."

Durant son séjour à Paris, M. Picquet rendit plus d'un service au Canada. A la sollicitation du ministre de la marine, M. Rouillé, il écrivit quelques mémoires, dans lesquels il proposait des moyens de conserver à la France cette colonie. Ces mémoires corroboraient ceux de M. de la Galissonnière, ce protecteur et cet ami qu'il eut tant de plaisir à retrouver en France.

"Il fit aussi, dit Lalande, ses observations sur les hostilités que certains esprits inquiets, imprudents et brouillons occasionnaient dans le Canada." Hélas! pouvait-il trop insister sur ce sujet délicat? N'est-il pas vrai que la désunion, les mauvaises mœurs en haut lieu, l'amour éhéné du plaisir, et surtout l'agiotage, firent un grand mal à la colonie canadienne, dans les dernières années de la domination française? Qui ne regretta, aussi, le peu de confiance que l'on montra souvent aux milices canadiennes, et l'hostilité sourde qui existait entre elles et les régiments venus directement de France?

Comme tous les hommes de valeur, M. Picquet avait des ennemis, ou plutôt des envieux. Le principal commis du ministère de la marine, M. de Laporte, jaloux de l'impression qu'il faisait à la Cour et à la ville, "lui fit défense de continuer à montrer ses sauvages, et le réduisit même, dit Lalande, à se justifier de l'avoir fait." Le bon missionnaire se consola de ces petites misères par les encouragements qu'il reçut à maintes reprises du ministre et du roi lui-même. Ses travaux au Canada étaient appréciés, et on l'engageait à leur donner encore plus d'essor. Lorsqu'il prit congé de Sa Majesté, Elle lui fit une gratification de mille écus.² Mais sait-on ce qui fit le plus de plaisir à l'abbé Picquet? Ce fut le présent que lui fit Louis XV, d'une bibliothèque, d'un grand nombre de livres qu'il lui donna pour charmer ses loisirs au Canada: don vraiment royal, et qui faisait le plus grand honneur à celui à qui il était conféré, puisqu'on le supposait capable de l'apprécier. M. Picquet aimait, en effet, et appréciait les livres; il savait qu'on ne peut avoir de meilleurs amis, et que *delectant domi, non impediunt foris, pernolant nobiscum, peregrinantur, rusticantur.*³

M. Picquet quitta la France avec ses trois sauvages à la fin d'avril 1754, et revint au Canada, emmenant avec lui neuf jeunes confrères, dont deux, MM. Magon de Terlaie et Delagarde, lui furent donnés comme assistants pour sa mission de la Présentation.

¹ Rapport sur les Archives du Canada, 1887, p. cixiii.

² Louis XV lui donna aussi, pour sa mission, une statue de la Vierge, en argent massif, mesurant environ deux pieds de hauteur. Elle est aujourd'hui dans la sacristie de l'église d'Oka.

³ Pro Archâ poetâ.

La paix d'Aix-la-Chapelle n'avait qu'assoupi, suivant l'expression de M. de la Galissonnière, la jalousie des Anglais en Europe, mais cette jalousie éclatait dans toute sa force en Amérique.¹ Une compagnie s'était formée dans la Virginie pour prendre possession des terres de la vallée de l'Ohio. M. Picquet croyait si peu au maintien, ou plutôt à l'existence même d'une paix sérieuse entre la Nouvelle-Angleterre et le Canada, qu'il proposait dès 1752 au gouverneur la formation d'un parti de guerre composé de 3,800 sauvages, pour aller chasser les Anglais de la vallée de l'Ohio, et combattre les sauvages qui leur étaient alliés, à savoir les Miamis et les Cherokees.²

On ne donna pas suite à son projet, sans doute par un respect excessif des traités. Mais l'apôtre des Iroquois continua avec plus de zèle que jamais à entretenir ce peuple dans l'amitié de la France, à augmenter et à fortifier sa mission de la Présentation; et lorsqu'en 1754, les hostilités éclatèrent entre les Anglais et les Français, dans la vallée de l'Ohio, avant même que la guerre de Sept ans ne fût déclarée en Europe, ses sauvages ne furent pas les derniers à se rendre sur le théâtre des événements et contribuèrent beaucoup à la brillante victoire de M. de Villiers au fort Nécéssité. Le vainqueur rentra en triomphe au fort Duquesne, qui venait d'être construit. "Aucun pavillon anglais, dit M. Parkman, ne flottait plus désormais au delà des Alléghanys."³

Mais voilà que le 8 juin 1755, l'amiral Boscawen, avec une escadre de quatorze vaisseaux de guerre, rencontre sur les bords de Terre-neuve deux navires français, et s'en empare, sans combat, au mépris du droit des nations. Presque en même temps, des corsaires anglais enlèvent plus de trois cents bâtimens de commerce qui naviguent sur la foi des traités. En même temps aussi, le 10 juin, l'armée du général Braddock se met en marche pour franchir les Alléghanys. Le signal de la guerre est donné partout; et Louis XV se décide à envoyer des troupes au Canada.

Braddock s'avance sur le fort Duquesne, qui s'élève à l'endroit où la rivière Alléghany et la Monongahéla se joignent pour former l'Ohio. Mais M. de Contrecoeur est là, avec ses intrépides lieutenans de Beaujeu, Dumas et Ligneris.

On connaît les incidents de la fameuse victoire de la Monongahéla, à laquelle M. de Beaujeu a attaché son nom. Cette victoire fut due en grande partie au concours des sauvages; et il est certain que la plupart de ces sauvages étaient là à la demande, et pour ainsi dire sous les ordres de l'abbé Picquet. M. Duquesne lui avait recommandé d'envoyer le plus qu'il lui serait possible de détachemens sauvages à l'encontre du général Braddock, et le missionnaire avait mis un zèle incroyable à obéir aux volontés du gouverneur. "Cet événement (la défaite de Braddock), on le dut principalement, dit Lalande, aux soins que se donna M. Picquet pour l'exécution des ordres de M. Duquesne dans cette expédition. L'assurance qu'il donna à ses sauvages qu'ils vaincraient l'ennemi, échauffa tellement leur imagination, qu'ils croyaient dans le combat voir le missionnaire à leur tête les encourager et leur promettre la victoire, quoiqu'il fût éloigné d'eux de près de cent cinquante lieues. C'était là, ajoute Lalande, une de leurs superstitions dont il avait bien de la peine à les faire revenir."

On le voit, M. Picquet n'était présent que de cœur à la Monongahéla; mais il assista de sa personne, comme aumônier de ses sauvages, à plusieurs de nos expéditions contre les

¹ *Histoire du Canada*, par Garneau, t. 1, p. 198.

² *Montcalm and Wolfe*, t. II, p. 417.

³ *Ibid*, t. 1, p. 161.

⁴ "The Indians won the victory," dit M. Parkman. (*Montcalm and Wolfe*, t. 1, p. 223.)

Anglais. Il accompagna M. Marin qui commandait un détachement envoyé par le gouverneur vers Sarasto. "On brûla le fort, dit Lalande, les établissements de Lydius, plusieurs moulins à scie, les planches, les madriers et autres bois de construction, les amas de vivres, les provisions, les troupeaux sur près de quinze lieues d'habitation, et l'on fit cent quarante-cinq prisonniers. . . ."

A la prise d'Oswégo par Montcalm, M. Picquet était là, avec un détachement de 250 sauvages. Les forts ayant été complètement rasés, il s'avance au milieu des ruines, et plante une grande croix sur laquelle est gravée cette inscription : *In hoc signo vincant* ; et tout près un poteau, aux armes de la France, avec cette autre inscription : *Manibus date lilia plenis*.

Il y avait, comme je l'ai déjà dit, au siège du fort William-Henry, près de mille sauvages, chrétiens et infidèles, appartenant à quarante et une tribus différentes. Les Iroquois de la Présentation, du lac des Deux-Montagnes et de Caughnawaga y étaient largement représentés, et accompagnés par leur missionnaire, M. Picquet. L'abbé Mathevet, un autre sulpicien, y était aussi, comme aumônier des Népissings, et le P. Roubaud, comme aumônier des Abénakis. Ces trois prêtres assistaient au grand conseil des sauvages, tenu, sous la présidence de Montcalm, près du camp de Rigaud, sur les bords du lac George, la veille du siège. On y voyait aussi les officiers canadiens, auxquels Montcalm avait confié le commandement des sauvages : le brave et hardi Saint-Luc de La Corne ; l'intrepide Marin ; Charles Langlade, qui avait quitté sa femme sauvagesse à Michillimackinac pour se joindre à ses compagnons d'armes ; Niverville, Langis, La Plante, Hertel, Longueuil, Herbin, Lorimier, Sabrevois, Fleurimont, tous familiers, depuis leur enfance, avec les bois et les sauvages.

Après le conseil, les prêtres passèrent le reste de la journée à entendre les confessions des sauvages chrétiens. Les sauvages païens suspendirent à un poteau un vieil habit et une paire de jambières comme tribut au manitou. Cela embarrassait, paraît-il, les trois prêtres qui voulaient dire la messe. Ils ne savaient pas s'ils devaient célébrer en présence de ce sacrifice fait au démon, et communiquèrent leur doute à Montcalm : "Mieux vaut dire la messe de la sorte que de ne pas la dire du tout," répondit le caustique militaire.

Saint-Luc de La Corne, dont je viens de mentionner le nom, avait un talent tout particulier pour commander les sauvages. Au siège du fort William-Henry, on l'appelait le général des sauvages. Il était en 1759 à la Présentation, pendant que les Anglais s'avancèrent à la fois de l'est, du sud et de l'ouest vers le centre de la colonie, l'enserrant dans un réseau inextricable. Il fut chargé d'aller à la rencontre de Haldimand, qui tentait de relever Oswégo, et de Prideaux, qui voulait attaquer Niagara ; et il marcha à la tête d'un détachement de mille hommes, Français, Canadiens et sauvages. L'abbé Picquet était de la partie.

La petite armée fait bientôt son apparition au milieu des souches, des buissons, des troncs d'arbres renversés qui entourent le camp d'Oswégo. M. Picquet commande alors à ces braves soldats de se mettre à genoux, leur donne solennellement la bénédiction, puis, leur adressant chaleureusement la parole, leur recommande de ne pas faire quartier aux ennemis de la patrie.

Haldimand est pris par surprise. Bon nombre de ses soldats sont dispersés dans la forêt, occupés à couper du bois pour relever le fort. Ceux de La Corne en profitent, et font feu de toutes parts ; la partie menace d'être rude pour les Anglais. Malheureusement, quelques Canadiens, je ne sais à quelle occasion, prennent l'alarme, et courent à leurs bateaux, renversant à terre M. Picquet sur leur passage. M. Picquet se relève, plaisante ces hommes effarés, remet tout le monde à l'ordre, puis le détachement va se poster derrière une rangée d'arbres, et l'on fait feu de nouveau sur l'ennemi.

Le combat dure deux heures avec un acharnement incroyable. Les Français le reprennent le lendemain matin, bien décidés à ne pas reculer. Mais Haldimand voyant qu'il ne peut venir à bout de leur courage, fait apporter ses canons et les charge à mitraille. Les soldats de La Corne se sauvent alors vers leurs embarcations et disparaissent, après avoir perdu trente tués et blessés, y compris deux officiers et La Corne lui-même, qui a reçu une blessure dans la cuisse.

Ce fait d'armes, auquel l'abbé Picquet prit une part si active, fut un des derniers rayons de la gloire militaire française en Amérique.

Le sort de la Nouvelle-France est à jamais scellé; toute l'Amérique du Nord est maintenant aux Anglais. Les courses apostoliques de nos missionnaires, les explorations de nos hardis découvreurs, les travaux de nos hommes d'État et de nos guerriers, tout cela est à jamais perdu pour la France, et le vieil adage *Sic vos non vobis* est une fois de plus vérifié. Québec a capitulé. De Montréal, M. de Vaudreuil négocia encore avec les sauvages par le moyen de l'abbé Picquet;¹ mais le général Amherst, avec son armée d'Oswégo, ne tarde pas à s'emparer de tout le Canada.

M. Picquet tient bon à la Présentation jusqu'à la fin: le dernier acte signé par lui dans le Registre de la mission est du 10 mai 1760. Mais enfin il faut partir, car il ne peut se résoudre à prêter serment de fidélité à une puissance ennemie de son pays.²

"Il ne se décida à partir, dit Lalande, que de l'avis et du consentement du général, de l'évêque³ et de l'intendant, et lorsqu'il vit que tout était désespéré, afin de ne pas tomber entre les mains des Anglais."

Le général Amherst s'informe de lui, et apprenant qu'il est parti: "J'en suis fâché, dit-il: cet abbé n'aurait pas été moins fidèle au roi d'Angleterre, s'il lui avait une fois prêté serment de fidélité, qu'il ne l'a été au roi de France; nous lui aurions donné toute notre confiance, et nous aurions gagné la sième."

Tous les Anglais ne pensaient pas comme le général Amherst: un grand nombre avaient mis à prix la tête de M. Picquet. On raconte que les sauvages se saisirent un jour d'un officier anglais qui était dans ces dispositions, et l'amenant à M. Picquet, ils se mirent à danser autour de lui avec leurs casse-têtes, attendant de leur vénéré missionnaire le signal de la décapitation. Celui-ci ne leur répondit qu'en faisant grâce à son ennemi.

On sait que M. de Lévis ne se soumit qu'à contrecoeur à la capitulation de Montréal par M. de Vaudreuil; il protesta surtout contre la clause qui obligeait les soldats français à mettre bas les armes et à ne plus servir durant la présente guerre. "Il offrait à M. de Vaudreuil de se retirer avec ses troupes sur l'île Sainte-Hélène; il avait même l'espérance, si la France ne pouvait rester maîtresse du Canada, qu'on pourrait engager un grand nombre de Canadiens de remonter par les lacs jusqu'aux Illinois, et d'aller se fixer à la Louisiane. Il se soumit cependant à la volonté de M. de Vaudreuil, et accepta les conditions qui furent imposées aux autres."⁴

¹ *Lettres édifiantes*, p. 47.

² M. Delagarde resta quelques semaines de plus à la Présentation. Le dernier acte du Registre est signé par lui: il est du 23 juillet 1760.

³ M^{gr} de Pontbriand était alors à Montréal, où il mourut le 8 juin 1760.

⁴ *Histoire du Canada*, par Ferland, t. II, p. 605.

M. Picquet n'hésita pas à exécuter, pour sa part, la résolution conçue par M. de Lévis. Au lieu de s'en retourner en France par la voie ordinaire, où il lui aurait fallu rencontrer les ennemis de sa patrie, il prit le chemin des grands lacs, des Illinois et de la Louisiane.

“ Il espérait, dans cette retraite, dit Lalande, emmener avec lui les grenadiers de chaque bataillon, pour sauver ainsi les drapeaux et l'honneur de leur corps : mais il n'en fut pas le maître. Il fut obligé de se contenter de vingt-cinq Français qui l'accompagnèrent jusqu'à la Louisiane. Il avait avec lui deux petits détachements de sauvages, dont l'un le précédait de quelques lieues, et l'autre l'accompagnait, et ils étaient relevés successivement par de pareils détachements, à mesure qu'il trouvait différentes nations. Celle qui le quittait le remettait à une autre nation, en le recommandant comme un père. Partout on lui faisait des réceptions admirables ; partout il trouvait les sauvages dans les meilleures dispositions, et recevait leurs protestations de zèle et d'attachement inviolable envers le roi.”

Il y a quelque chose de vraiment grand dans cette retraite quasi triomphale d'un vaincu, par un chemin dont la longueur et la difficulté effraient notre imagination, avec des démonstrations admirables de sympathie de la part de ces pauvres sauvages qui devaient au bon missionnaire ce qu'ils avaient de meilleur, la foi et la civilisation.

M. Picquet demeura vingt-deux mois à la Nouvelle-Orléans, où il s'employa à pacifier les esprits, et à ramener la concorde qui avait été gravement compromise par certaines difficultés survenues entre le gouverneur et les habitants.

De retour en France, M. Picquet y reçut toutes les marques de respect et de considération auxquelles lui donnaient droit les immenses services qu'il avait rendus à l'Église et à son pays. Les gouverneurs, les généraux, les officiers qui l'avaient connu au Canada ne cessaient de louer ses vertus, ses travaux et son mérite. M. Duquesne rendait hommage à son grand désintéressement : “ Il s'est rendu, disait-il, d'autant plus digne de notre reconnaissance, qu'il a mieux aimé retourner au Canada et continuer ses services, que de vivre dans sa patrie et recueillir l'héritage de ses parents, qui l'ont déshérité, comme nous l'avons appris, pour n'avoir pas voulu rester en France, il y a dix ans, lorsqu'il y vint accompagné de trois sauvages.”¹

M. de Vandrenil se plaisait à vanter ses talents pour gagner l'esprit des sauvages, ses ressources dans les moments critiques, et son activité pour tout ce qui pouvait promouvoir les intérêts de l'État et de la religion. M. de Bougainville disait que son crédit auprès des nations sauvages avait été de la plus grande utilité pour les affaires militaires et politiques du Canada. M. de Lévis, qui avait toujours admiré ses travaux, son zèle, son désintéressement, ne cessait d'exciter son ambition et de l'engager à faire quelques démarches pour arriver à une haute position, à l'épiscopat, par exemple, dont il le savait éminemment digne.

Jamais il n'y voulut consentir. Ce grand homme qui, comme nous venons de l'apprendre de M. Duquesne, avait préféré perdre ses héritages de famille plutôt que de renoncer à ses œuvres en Amérique, qui avait été obligé, pour payer ses dépenses de voyage, lors de son retour en France, de vendre les livres que le roi lui avait donnés en 1754, qui avait toujours sacrifié en faveur de ses missions les petits honoraires qu'il recevait, n'ignorait pas qu'on a toujours plus de vrai bonheur à faire le bien dans des positions humbles et modestes que sur les grands théâtres. En arrivant en France, il se mit à la disposition de l'arche-

¹ *Lettres édifiantes*, p. 56.

vêque de Paris, qui l'employa au saint ministère dans plusieurs endroits de son diocèse. Il demeura assez longtemps au mont Valérien.

L'Assemblée générale du clergé de France, en 1765, lui offrit une gratification de 1,200 livres, en reconnaissance des services qu'il avait rendus au Canada : celle de 1770 en fit autant. Il accepta avec reconnaissance, remerciant du fond du cœur la divine providence de lui procurer ainsi le moyen de réaliser un vœu qu'il avait formé depuis longtemps.

Tout jeune, il avait désiré d'aller à Rome ; mais les circonstances l'en avaient empêché. En 1777, il entreprit le voyage. La renommée de ses vertus, de ses travaux et de son mérite l'avait précédé dans la Ville Éternelle. Il fut reçu par le souverain pontife avec une bienveillance toute spéciale, comme un missionnaire qui avait rendu de grands services à l'église et à son pays. Le Saint-Père, qui gouvernait alors l'église, était l'illustre Pie VI, de la grande famille des Braschi, cet homme de cœur et de génie dont les infortunes ont immortalisé la mémoire. Il ne se contenta pas de vaines paroles de louanges, de félicitations, d'encouragement à l'adresse de M. Picquet : il insista pour lui faire accepter une gratification de 5,000 livres, sous prétexte de lui défrayer ses dépenses de voyage.

On fit des efforts inutiles pour retenuir à Rome M. Picquet ; il revint en Bresse, son pays natal, et y apporta des reliques, qu'il exposa à la vénération des fidèles dans l'église collégiale de Bourg, dont il avait été fait chanoine honoraire.

Quelque temps après, il se rendit à Cluny, pour y visiter un neveu qu'il estimait beaucoup. Le désir de voir la grande abbaye qui a illustré cet endroit excitait aussi sa curiosité.

Il alla ensuite chez sa sœur à Verjon, où il avait à régler quelques affaires : et c'est là qu'il fut attaqué successivement d'un rhume opiniâtre, d'une hémorragie et d'une espèce d'hydropisie qui le conduisirent en peu de temps aux portes du tombeau. Il mourut le 15 juillet 1781 dans la soixante-douzième année de son âge.

“ M. Picquet était d'une taille avantageuse et imposante, écrit Lalande, son ami, qui l'avait si bien connu : il avait une physionomie ouverte et engageante ; il était d'une humeur gaie. Malgré l'austérité de ses mœurs, il ne respirait que la gaieté ; il faisait des conversions au son des instruments ; il était théologien, orateur, poète ; il chantait et composait des cantiques, soit en français, soit en iroquois, avec lesquels il récréait et intéressait les sauvages. Il était enfant avec les uns, héros avec les autres. Son industrie même en mécanique le faisait quelquefois admirer des sauvages. Enfin, il savait employer tous les moyens propres à attirer des prosélytes, et à se les attacher : aussi, eut-il tout le succès qu'on pouvait attendre de son industrie, de ses talents et de son zèle.”

“ Une physionomie ouverte et engageante,” voilà bien, en effet, ce que l'on remarque dans le portrait de M. Picquet, suspendu dans une des salles de la maison des messieurs de Saint-Sulpice, au lac des Deux-Montagnes. Mais ce qui frappe le plus, cependant, dans ces yeux vifs et pétillants, dans ces lèvres un peu dédaigneuses, dans tous ces traits, en général, c'est la détermination : M. Picquet était vraiment un homme décidé. Il tend la main vers un objet, sa mission de Sonékaté, sans doute, et semble nous dire : “ Voilà ce que j'ai réussi à faire, malgré les contradictions presque générales des habitants de cette colonie.”

BIBLIOTHÈQUE
SAINTE-SULPICE

NOTES ADDITIONNELLES.

P. 9, ligne 13^{me}. Cette chapelle Saint-Roch est indiquée sur le plan de Québec de 1720, par M. Chaussegros de Léry, ingénieur du roi. Elle était située à l'est de la rue Saint-Roch actuelle, à peu près à deux arpents au nord-ouest du palais de l'intendant. (Note de M. l'abbé Rhéaume, du séminaire de Québec, à l'auteur.)

Elle avait été construite, paraît-il, à l'occasion d'une épidémie. Les récollets y faisaient quelquefois l'office.

Il y avait aussi, dans le palais de l'intendant, une chapelle intérieure, où le Chapitre de Québec était tenu d'envoyer un de ses prêtres, tous les dimanches, pour dire la messe. On appelait cet ecclésiastique le Chapelain du Palais. (Documents de Paris, Église du Canada.) Les chanoines songeaient, paraît-il, à faire acquitter leur obligation par un récollet; mais cela n'était pas du goût de l'intendant Hocquart, qui écrivit au ministre le 23 oct. 1730: "Un chanoine de l'église de Québec m'a insinué que le Chapitre est dans le dessein de faire acquitter par un récollet la messe que ledit Chapitre est tenu de faire dire au Palais par un des chanoines.... Il convient que le Chapitre remplisse une si petite obligation en égard au don de mille écus que Sa Majesté leur a fait. Le temps de la messe est à neuf heures du matin, et j'ai attention, ajoute l'intendant, dans les mauvais temps de l'hiver, d'envoyer une cariole à l'ecclésiastique qui vient au Palais pour y dire la messe." (*Rapport sur les archives du Canada*, 1887.)

P. 11, ligne 50^{me}. M. Boucher de La Périère était le fils de l'enseigne Boucher de La Périère qui prit part, avec plusieurs autres gentilshommes canadiens, entre autres, MM. de La Pérade, Dugué de Boisbrillant, Des Chaufouris et Bienville, à la fameuse expédition de M. d'Iberville, à Terroncuve, dans l'hiver de 1696-97: "Le 27 décembre, le sieur de La Périère, canadien, enseigne, fort brave homme, va avec dix hommes à travers les bois au cap Saint-François, distant de Saint-Jean par terre de six lieues.... Le 30, le sieur de La Périère est de retour du cap Saint-François, où il a fait treize prisonniers....." (*Journal de Beaudoin*.)

P. 12, ligne 1^{re}. Probablement M. Robert de la Morandière, "sous-ingénieur à Montréal," auquel M. de la Galissonnière paraissait porter intérêt, et dont il est question dans deux lettres du gouverneur au ministre, en date du 10 et du 20 octobre 1748. Ce M. de la Morandière écrivait lui-même au ministre le 4 octobre 1750 pour demander de l'avancement, datant sa lettre du fort de la Présentation. (*Rapport sur les archives du Canada*, 1887.)

P. 17, ligne 19^{me}. Céloron et le P. de Bonnécamps, revenant de leur voyage à la Belle-Rivière, arrêtèrent à l'établissement de M. Picquet, et le trouvèrent incendié: "En chemin, nous fîmes halte chez l'abbé Picquet, qui était pour lors (7 nov. 1749) à Montréal. Nous trouvâmes son fort à moitié brûlé par les Iroquois, envoyés, dit-on, à cet effet par les Anglais. À l'un des angles du fort, il a fait construire une petite redoute dans le goût de celle du fort Saint-Jean. L'incendie l'avait épargnée." (*Relation du P. de Bonnécamps*.) "Je passai à l'établissement de M. Picquet.... Son fort avait été brûlé depuis son départ pour le Montréal, par des sauvages, que l'on juge avoir été envoyés par les Anglais de Chouaguon. Une grange pleine de foin a été brûlée aussi, et l'espèce de redoute qui est dans l'angle d'un bastion a été sauvée, quoique le feu y ait été mis à plusieurs reprises. Il n'y avait que trois hommes à la garde de ce fort, dont l'un a eu le bras emporté par un fasil qui lui a crevé dans les mains en tirant sur ceux qui mettaient le feu....." (*Journal de Céloron*.)

MUSÉUMS
ROMANUS-THAS

Chaussegros
arpents au

fois l'office.
e était tenu
Chapelain
quitter leur
e le 23 oct.
quitter par
convient que
Le temps
de l'hiver,
archives de

ni prit part,
illiant, Des
7 : " Le 27
les bois au
e retour du

M. de
re, en date
ur deman-
37.)

arrêtèrent à
icquet, qui
rés, dit-on,
le celle du
blissement
e l'on juge
l'espèce de
es. Il n'y
é dans les

